

Lechiche, un fabricant d'ocre bourguignon face aux mutations, 1865-1901

Jean-Charles GUILLAUME

Le travail de l'ocre dans l'Auxerrois a fait l'objet d'une première édition en 1991¹, d'une seconde, revue et augmentée, en 1997², et de divers compléments en 1994³, 1998⁴ et 1999⁵, au fur et à mesure où de nouvelles archives devenaient accessibles.

M. Jean Lechiche, qui avait à l'époque mis à ma disposition quelques documents, s'est souvenu peu avant sa mort avoir dans son grenier de nouveaux documents : un registre de 1876 à 1891, un registre du personnel de la fabrique d'Auxerre, cinq livres de comptabilité de 1889 à 1901, 378 lettres commerciales de 1865 à 1889.

Les données peuvent être classées en 11 thèmes : une bonne entente familiale, un travail industriel discontinu, l'extraction du minerai, les installations de transformation, les transports, un grand savoir-faire, une faible innovation technologique, les pratiques commerciales, les pratiques sociales, les difficultés à produire des tonneaux, les prix de revient, les difficultés financières.

I. Une bonne entente familiale

Joseph I⁶ (1809-1887), ses deux fils aînés, Joseph II⁷ (1829-1909) et Amand⁸ (1833-1924), et ses deux petits-fils, Joseph III⁹ (1861-1936), fils de Joseph II, et Georges¹⁰ (1862-1947), fils d'Amand, habitent à Sauilly (Diges). En revanche, Léon¹¹ (1843-1900), le plus jeune fils de Joseph I, habite Auxerre. L'évolution des trois branches de la seconde génération diverge. La branche aînée reste dans la bourgeoisie populaire rurale, fidèle à la pratique et au savoir-faire. La branche cadette s'intègre à la *bonne bourgeoisie* urbaine (le beau-frère d'Amand est marchand de nouveautés d'Auxerre) et acquiert le savoir théorique et livresque (Georges Lechiche poursuit des études secondaires au Collège d'Auxerre, puis supérieures à Paris et en sort licencié en droit). Quant à Léon, il habite la ville et veut se lancer dans le commerce des vins, mais, « peu entendu en affaires », dilapidera une bonne partie de ses biens.

Les liens familiaux semblent forts. Les membres de la famille s'écrivent et se rencontrent souvent, partagent un même goût pour la chasse. C'est vrai pour les trois fils : Léon est invité par son père à faire la clôture de la chasse (30 janvier 1872), est attendu par toute sa famille à Sauilly » (12 juin 1874), héberge à Auxerre son frère aîné Joseph II, sa femme et sa fille (19 juin 1874). La troisième génération suit la même voie : « Joseph [III] t'a raconté nos exploits d'avant-hier à Bléneau. Nous avons tiré à nous deux

¹ Guillaume (Jean-Charles), *Une industrie rurale, Le travail de l'ocre dans l'Auxerrois, 1763-1966*, Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, Auxerre, 1991, 376 pages.

² Id., *Le travail de l'ocre dans l'Auxerrois, 1763-1966, Une industrie rurale*, Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, Editions de l'Armançon, Auxerre, 1997, 474 pages.

³ Id., « Une entreprise nivernaise dans l'ocre de l'Auxerrois, 1861-1866 », *BSSY*, 1994, p.251-255.

⁴ Id., « L'ocserie du Moulin d'en Haut de Parly, 1889-1956 », *BSSY*, 1998, p.295-336.

⁵ Id., « Quelques installations ocrières à Sauilly (Diges) vers 1935 », *BSSY*, 1999, p.311-316.

⁶ Joseph Alexandre Lechiche.

⁷ Jean Joseph Célestin Lechiche.

⁸ Alexandre Amable Amand Lechiche.

⁹ Frédéric Joseph Gustave Lechiche.

¹⁰ Georges Léon Lechiche.

¹¹ Joseph Anatole Lechiche.

Georges quatre faisans dont trois tués par Georges et non par votre serviteur qui peut se vanter d'avoir manqué un coq à bout portant mais qui a été abattu ensuite adroitement par l'ami Georges. » (11 janvier 1888)

Léon est ainsi informé par Amand du stage effectué par Georges en Angleterre : « Georges nous a écrit une longue lettre que je te transmettrai demain. Il paraît enchanté et la réception qu'il a reçue des MM. Harrison. Le détail en est trop long pour que je t'envoie un simple récit. » (12 avril 1888)

Le père encourage son fils Léon à s'affirmer : « Nous voici bientôt à fin d'année et il ne faut pas nous mettre une quantité de charbon qui augmenterait nos dépenses qui sont, comme tu le sais, assez élevées quand il arrive cette époque. Ainsi prends livraison de 2 à 300 hl de ce charbon, fais-le décharger dans le magasin dans un lieu propre et autant que faire se pourra sec. » (décembre 1873). Tu as bien fait de refuser la commande. » (26 juin 1874) « Tu as de l'argent pour payer les traites. » (9 juillet 1874) « Comme ces messieurs t'ont envoyé les comptes le 13, tu dois les avoir vérifiés » (17 juillet 1874) « Si, comme je l'espère, tu as mis exactement tes recettes et tes dépenses en notes, tu auras pour deux heures d'écritures pour établir tes feuilles du mois. » (5 octobre 1874) « Je t'envoie par Guyou une voiture de JF qui était restée sur le tapis. Comme elle n'est pas bien sèche, tu la feras mettre à part pour la mélanger. » (2 novembre 1874) « Tu pourras prendre ce que tu voudras chez [Maurice] Yver [banquier]. » (27 avril 1875)

Mais il reste vigilant : « Envoie-moi les [comptes] pour que je vérifie moi-même ce qui me regarde. ». (17 juillet 1874) « Comment se fait-il que tu aies reçu de MM. Parquin & Cie 200 francs le 2 juin avec un ordre de 10 000 kg à livrer [et que] tu ne me les a[ies] pas envoyés ? [...] Cela me contrarie. » (19 août 1874) « Ci-joint le compte de M. Yver. [...] Tu aurais donc pris pour Auxerre près de 10 000 francs. J'ai besoin d'être renseigné sur ce sujet. [...] Je te prie de me donner exactement les sommes que tu as prises dans le cours dudit trimestre, cela de suite [...] Il faut agir avec nous strictement comme si tu avais affaire à des étrangers. » (5 octobre 1874)

Il sait faire après amende honorable : « J'ai la lettre de MM Parquin & Cie. [...] La lettre étant dessus le secrétaire [...]. C'est un oubli que j'ai fait. » (21 août 1874)

Le père reste le chef. Il traite avec Gautier-Bouchard « la grande affaire proposée 10% et 5 et 3 francs par tonne » (27 janvier 1872). Il vérifie les comptes (27 juillet 1874), donne des instructions à Léon : « Je ferai un mandat sur M. Gautier-Bouchard] fin de mois, lequel je t'enverrai mardi pour que tu le remettes à M. Yver, chez lequel tu prendras 4 000 francs et tu garderas 1 947,34 francs que tu remettras à M. Moreau pour acquitter ses mémoires, plus 216,21 francs pour acquitter nos contributions d'Auxerre. Ci-joint l'avertissement que j'ai reçu à cet égard, total 2 163,55 francs Mettre un espace insécable. Tu m'enverras le surplus soit 1836,455 francs. » (7 juin 1874)

Amand Lechiche donne des conseils à son benjamin : « Un petit conseil en frère qui du reste est de notre intérêt à tous ! Je crois que tu ferais bien de supprimer la fabrication pour quelques jours et de mettre tous les hommes à faire des brioches et prendre [...] trois séchoirs qui servaient de cases et les convertir en séchoirs à écarter l'ocre. Vois cela par toi. Je crois que, malgré qu'il y fait un temps incertain, tu dois avoir des brioches sèches car chez moi, depuis huit jours, j'ai bien séché. » (27 janvier 1872) « Tu prendras des échantillons sur les derniers fûts JC arrivés en magasin et je t'enverrai du JC un peu moins beau que tu feras mettre de côté et que tu mélangeras en petite quantité pour arriver à faire ma nuance (c'est facile à faire avec un peu de soin). » (21 septembre 1873) Plutôt prendre un homme de fabrique qu'un tonnelier pour faire le travail du chantier quand ce n'est pas toutefois pour rebattre les fûts. [...] Un tonnelier rapporte encore plus à la fabrique qu'un manœuvre ordinaire. Visons donc à l'économie et, pour cela, ne déplaçons pas nos hommes. [...] Il faut veiller avec la plus grande [at]tention aux intérêts en général, voire même dans les plus petits détails. [...] Comme Paulet est habile à faire des tonneaux, mets-le pendant huit à dix jours à t'en faire, et comme il sera à son entreprise, il t'en fera une provision, le moins, s'il n'est pas dérangé, 7 par jour. » (1^{er} juin 1874)

« J'ai depuis bien réfléchi à ton lavage et voilà mon avis. Dépenser 3 000 kg par chaque jour de travail serait compromettre un lavage bien suivi. Pour bien faire, il ne faut pas laver avec trop de précipitation et, autant que faire se peut, vider la fleur régulièrement. Tu dois avoir fait changer ta bluterie qui fera un peu moins de fleur et comme elle est de soie égale des pieds à la tête, tu pourras laver le tout. Je crois que ton lavage sera meilleur et que ton ocre aura plus de vivacité. » (10 juin 1874)

« Bien faire attention à ce que le baril soit mis debout comme celui que je t'envoie par le domestique. S'il en était autrement, la fleur se mélange avec le papier et cela produit un mauvais effet et surtout pour cette qualité. » (début août 1874)

J'ai dit à Bounon qu'il pouvait conduire 60 à 70 feuilletes [de] Belle d'Arran. Je t'enverrai la feuillette [...]. Tu feras mesurer ses voitures et en feras prendre note exacte par chaque envoi attendu que Bounon charge dans la loge et qu'il faut que nous et Taffineau en connaissent le compte. Je t'enverrai un hectolitre que j'ai à la maison en même temps que la feuillette et tu feras prendre exactement le contenu de la feuillette. Pour ta gouverne, la feuillette se mesure enfûtée. Elle doit contenir 3 hectolitres et quelques litres. Quand tu sauras combien il faut d'hectolitres pour une feuillette, tu renverras la feuillette par Bounon car c'est cette feuillette qui reste à Arran. (31 octobre 1874)

Il fait de même plus tard : « A mon avis, il ne faudrait pas se dessaisir promptement de ce qu'on ne peut plus se procurer. La terre des Joubllins extraite, où aller en chercher d'autres ? » (6 juin 1885) « C'est une observation que je te fais et qui me paraît fondée. Tu pourrais faire un mélange : ½ mine des Marnières, ¼ Buisson Bardot et ¼ Petite Belle de la mine Cerdor [petite mine des Joubllins]. Je crois qu'avec ces trois mélangés, tu peux composer un échantillon type parfaitement beau en JFLL 1^{ère} qualité. » (6 juin 1885)

Il fait des compliments : « Je te félicite du marché que tu as fait conjointement avec Rambaud des 300 à 350 tonnes JFLL qs [...] au prix de 31% (et non 31 francs les cent kg) comme l'année dernière. » (6 août 1887)

Mais il fait aussi des reproches : « Tous ces fûts qui sont sous les noyers, essaie de les enlever de là-dessous. [...] C'est regrettable que tout ceci n'ait pas été fait et casé avant les pluies. [...] Tu as sur le déchargeoir tous les fûts que ces messieurs t'ont envoyés et qui sont de la qualité supérieure qui vont mouiller. Tu aurais dû tout de suite les faire mettre sous le hangar. Il y avait encore de la place pour eux. » (20 octobre 1874)

Une fois le père disparu, Amand devient le chef : « Pour avoir le temps de causer ensemble, je partirai demain jeudi par le train de 3 h pour arriver à Auxerre à 4 h. [...] Je serai donc chez toi à 5 h ½ au plus tard. » (17 janvier 1888) « Je t'envoie les comptes des bénéfiques dus à MM. Levainille & Rambaud dans le 3^e trimestre 1888. Ce compte m'a été remis par une lettre de MM Parquin & Cie hier mardi. Veuille bien le vérifier afin que nous puissions arrêter définitivement le compte vendredi prochain. » (7 novembre 1888)

II. Un travail industriel discontinu

Les travaux à l'extérieur des fabriques comme les prélèvements d'ocres sur les tapis se font à la belle saison, de fin mars à début octobre¹². Le mauvais temps perturbe parfois les charrois :

« Le mois de mai en temps ordinaire, qui nous permet de faire nos rentrées d'ocres sèches, cette année, nous sera funeste, et une fois la terre mouillée à fond, nous allons avoir des coups de tonnerre à tout casser, ce qui nous empêchera le séchage. » (6 mai 1885)

En revanche, les opérations à l'intérieur de la fabrique ont lieu toute l'année, mais de façon discontinue. « Je vais arrêter la machine pour huit jours, je suis en train de préparer toutes les marchandises qui te manquent et pour t'approvisionner assez convenablement pour attendre huit jours. » (septembre 1873) « J'ai mis la machine en marche ce matin. Je fais fabriquer JC ¼ de 200 à 230 kg et JCL en ¼. Je vous fais également du RC 20 ½, 20 ¼, et 25 1/8, vu que nous sommes en retard sur les deux qualités. Dis-moi si tu as besoin d'autres qualités car, pendant que je suis en marche, je me mettrai en mesure de te les préparer. » (27 juillet 1874)

¹² Les prélèvements d'ocres sur les tapis de la communauté ont lieu du 23 mars au 11 septembre en 1880, du 11 mai au 8 octobre en 1881, du 4 avril au 28 septembre en 1882.

L'activité peut être arrêtée pour cinq séries de raisons :

1) Priorité à l'activité agricole

Les Lechiche sont d'abord des paysans associant polyculture et élevage. « Si le temps nous laisse faire, nous finirons demain la fauchaison. » (10 juillet 1874) « Nous finirons la moisson des blés aujourd'hui. Tout est rentré dans les meilleures conditions. » (23 juillet 1874) « Tous nos blés sont rentrés. » (24 juillet 1874) « 4 000 francs pour faire acheter le bœuf à Joseph à la foire de Varzy. » (20 août 1874) « Nous avons des bestiaux à acheter et les peupliers à payer. » (29 octobre 1874)

Le travail de l'ocre s'efface devant l'activité agricole considérée comme prioritaire. « Mes tonneliers sont tous occupés [à] la fauchaison. » (19 juin 1874) « Aujourd'hui les six chevaux sont occupés à charger les gerbes. Il y a de la graine. » (juillet 1874) « Je ne marcherai pas cette semaine mais, [...] la semaine prochaine, je pense faire écraser quelque peu pour donner de l'occupation aux trois chevaux. » (juillet 1874) « Tous nos hommes sont occupés au battage. » (27 septembre 1888) « Mes bricaillions de tonneliers [ont] travaillé pour eux à rentrer leurs pommes de terre et légumes. » (11 octobre 1888) « Saunier te laissera un tombereau qui est vieux, mais pourra encore te servir pour rentrer tes gruaux. J'en ai un en train de refaire, mais comme l'ouvrier est employé à la charpente de la ferme, je ne puis lui faire terminer, mais aussitôt que je le pourrai, je te l'adresserai. » (15 août 1887)

2) Le rôle de la météo

Une trop grande humidité interrompt la fabrication : « J'ai reçu ta lettre [...] qui me donne à fabriquer pour mardi ou mercredi prochains au plus tard 100 tonnes JCL. Je te dirai qu'il m'est matériellement impossible de faire pour d'ici cette époque 100 tonnes JCL. Si j'arrive à faire 50 tonnes, c'est tout ce que je pourrai faire. Le temps humide qui se fait en ce moment ne me permettra pas de fabriquer facilement cette sorte et je ne puis pas te promettre d'avantage. Ce serait trop m'aventurer. Je [...] ne peux pas faire l'impossible, surtout par un temps aussi humide et avec des soies aussi fines qui, une fois engraisées, ne veulent plus faire un kilo. » (11 octobre 1888) « En raison de l'humidité, je vais pendant quelques jours supprimer la fabrication et cela me permettra de faire préparer le lavage que je n'ai pas encore fait marcher cette année. » (4 février 1889)

PGZ (Parquin-Gauchery & Zagorowski) est dans le même cas : « Nous avons en ce moment en magasin 105 000 kg JCL. Nous en continuons la fabrication, mais avec le vilain brouillard, la marchandise passe très mal. C'est à ce point que nous ne faisons guère que 1 000 à 1 200 kg par 12 heures. A la vérité, nous avons toujours compté sur la date du 15 février que vous nous aviez donnée. Si nous avons pensé que cette date devait être avancée, nous aurions travaillé de nuit. » (25 janvier 1888)

Mais la sécheresse n'est pas meilleure : « Je n'ai plus d'eau pour laver et plus aussi pour faire marcher la machine aussi. J'arrête la semaine prochaine. » (19 juin 1874)

Il en est de même chez PGZ à Auxerre : « Nous avons près de 20 000 kg à livrer provenant d'anciennes commandes. Notre ouvrier ne fait guère que 500 kg par jour lorsqu'il marche à grande eau à 12 heures par jour. Or aujourd'hui il ne travaille que trois à quatre heures. La sécheresse est toujours extrême et, tant que la pluie ne tombera pas, nous ne pouvons prendre d'engagement. Il nous est donc impossible de vous préciser l'époque de livraison de vos 500 kg. Cela dépend du temps qu'il fera et nous ne pouvons le prévoir. » (14 octobre 1874) « L'eau nous fait défaut et nous ne pourrions pas fabriquer votre ordre. Veuillez le préparer vous-même. » (27 avril 1875)

Les moulins de l'ocserie Brichoux ne peuvent en effet pas tourner en raison du débit trop bas de l'Yonne.

3) Une rupture dans la continuité du processus industriel

L'arrêt peut être dû au manque de pains : « D'ici quelques jours, je vais arrêter la machine pour enfourner et défourner. Je suis obligé pour continuer à faire des pains. » (Amand à Léon Lechiche, 18 mai 1885)

Quelquefois, la fabrique ne peut faire face à la demande : « J'ai bien reçu ta lettre me donnant 10 qualités d'ocres à préparer pour samedi prochain. Je ferai ces dix sortes sauf le JoC [...] que tu voudras bien prier ces messieurs [Parquin & Cie] de préparer. Je ne pourrai mettre la machine en marche que jeudi prochain et, comme je fais autant de fin que de gros en cette sorte, il me faudrait au moins trois jours pour faire ces 32 demis [fûts].

D'un autre côté, il faut aussi que je prépare tes 17 demis JCL et je n'aurai que juste le temps de les fabriquer et de te les renvoyer. » (Amand à Léon Lechiche, 30 janvier 1872)

4) La nécessité d'entretenir le matériel

Des problèmes techniques se posent : « Les 16 fûts ½ JC que les domestiques ont déchargés au magasin aujourd'hui sont fabriqués depuis environ un mois et, comme mes bluteries se perçaient à chaque instant, je crois que ces fûts ne sont pas d'une bien grande pureté en ce sens que les bluteries étant si souvent percées ont pu, malgré les soins de l'homme qui recevait la marchandise, laisser échapper des petits gruaux de la fleur. » (Amand à Léon Lechiche, 28 juin 1874)

Les réparations obligent à arrêter l'activité : « J'ai mes manèges de démontés et je tiens essentiellement, pendant que j'ai Baunois à la maison, lui faire faire des réparations qui sont de toute première nécessité. [...] Je vais faire faire le RC chez moi. C'est le seul manège qui me reste. Les autres sont en réparation, et ce n'est pas avant six à huit jours que je pourrai les mettre en marche. » (Amand à Léon Lechiche, 21 septembre 1873) « J'attends sans faute Picard dimanche matin pour faire la réparation du piston. » (Amand à Léon Lechiche, juillet 1874) « Ce matin, nous avons bricolé tout le temps un manège jaune et ce n'est qu'à 11 heures que nous avons pu marcher. [...] Hier c'était dans un des manèges rouges. » (Amand à Léon Lechiche, 24 août 1874) « Je suis arrêté pour cause d'une pièce cassée à la machine : la glissière, voilà déjà deux fois que Picard répare cette pièce et la réparation ne dure que quelque temps. Aussi j'ai voulu cette fois que cette pièce soit faite à neuf et n'admet[te] pas la réparation. Veuille donc le voir et presse-le de manière à lui faire faire de suite. Je ne peux te fournir. » (Amand à Léon Lechiche, 27 septembre 1888)

PGZ est confronté au même problème : « En dehors de 75 ¼ JCL, nous ne pouvons rien vous livrer, mais notre réparation du bluteau sera terminée vendredi et la fabrication de cette sorte de marchandise marchera rapidement. » (PGZ à Léon Lechiche, 7 novembre 1887)

5) Le manque de débouchés

La demande peut faire défaut : « Comme les ordres ne marchent plus ou du moins très peu, fais en sorte de te faire des tonneaux vides par les tonneliers. » (Amand à Léon Lechiche, 1^{er} juin 1874) « N'ayant pas d'ordres, j'ai fait arrêter cette semaine pour pouvoir faire avec tous mes hommes des pains et des brioches et aussi pour rentrer mes ocres qui sèchent sur les tapis. » (Amand à Léon Lechiche, 8 septembre 1874)

III. L'extraction du minerai

A. L'extraction vers 1875

1) Des terres à ocres

Lechiche garde quelques terres à ocres personnelles, mais 95% de ses ressources sont communes avec PGZ¹³.

2) Des ocres vertes sur les tapis

La couche ocreuse, d'une épaisseur fort variable, comprise selon les endroits, entre 0,50 et 2 m, présente d'abord l'ocre commune ou JC, qui a une faible teneur en oxyde de fer (6,18%) ; l'ocre belle ou fine JF, qui a une assise d'un jaune plus foncé, à sable plus fin, englobé par une quantité plus grande

¹³ L'achat de terres à ocres en commun par les ocriers est une pratique ancienne : ainsi Lechiche avait déjà acheté divers droits d'extraction dans 36 ares 76 centiares à La Verrerie Haute (Diges) avec la société Parquin-Legueux-Zagorowski & Sonnet les 15-25 mai 1855.

d'oxyde de fer (18,9%) ; le *gruain* ou *caillou*, parfois très riche (46,35% pour le rocher) mais d'un grain moins fin que la *belle*.

Les ocres extraites sur les tapis au 31 décembre 1876 (en kg)

Inventaires de 1876

	JC	Belle ou JF	Gruain	Total
Buisson Bardot	195 000	20 000	20 000	235 000
Les Grosniers 1	25 000		75 000	100 000
Les Grosniers 2	25 000		40 000	65 000
Les Cormiers	75 000	20 000	2 000	97 000
La Verrerie Haute	60 000	2 000	1 000	63 000
La Vigne Chapillon	25 000		25 000	50 000
Les Bois Liens	30 000	9 000	4 000	43 000
La Fontaine Abel (Parly)	150 000	30 000		180 000
Les Canettes à Arran (Parly)	18 000	14 000	3 500	35 500
Le Bois Laurent	35 000			35 000
Les Marnières de Sauilly	35 000			35 000
Ensemble	673 000	95 000	170 500	938 500
%	72	10	18	100

Lechiche possède peu d'ocres fines, celles qui valent en moyenne 31,27 francs la tonne, et beaucoup d'ocres communes, d'une valeur bien moindre (6,43 francs la tonne). Son gruain de La Vigne Chapillon et des Marnières des Grosniers est qualifié de « mauvais » et ne vaut que 4 francs. Heureusement celui des Cormiers vaut 25 francs et celui de la Verrerie Haute 35 francs. Au Buisson Bardot et aux Joubins, derrière le Bois de la Chênée, le *JC* est qualifié de « *beau pure* » et vaut 10 francs la tonne. L'évolution de la valeur des ocres en dépôt sur les tapis est difficile à expliquer.

3) Une extraction en découverte

Généralement, l'ocre est abattue à la pioche, triée par catégories (*JC*, *JF*, *gruain*) et chargée à la pelle dans des brouettes de terrassement, qui roulent sur des plateaux de bois posés sur le sol, ce qui évite de transformer le chemin en borbier. Lorsque la fosse est trop profonde, la remontée se fait à l'aide du système dit à *la potence* : grâce à une corde ou une chaîne et une poulie fixée en haut de la fouille à un madrier, un ouvrier descendant avec une brouette vide aide un autre à pousser vers le haut sa brouette pleine. Le travail peut être effectué en équipes par des ouvriers embauchés directement par l'ocrier sous la conduite d'un chef de chantier. Il peut être aussi sous-traité à un entrepreneur de travaux, qui recrute lui-même la main-d'œuvre nécessaire. L'ocrier garde le contrôle étroit de la séparation des qualités. Le matériel n'atteint pas 500 francs : 10 pioches, 4 pieux en bois avec bouts en acier, 18 brouettes, 2 potences, plateaux, 12 rabots, 1 burette d'huile, 2 camions...

B. Le passage à l'extraction souterraine (avant 1880-1890)

L'extraction en découverte continue à la Fontaine Abel (Parly), mais les mines à ciel ouvert s'épuisent comme la fouille du Bois Laurent. On a beau essayer de creuser des fosses plus profondes, on doit arrêter vers une trentaine de mètres. Le minerai se fait plus rare et plus cher au moment où le marché reste fortement porteur. Il faut se résoudre à passer dès 1875 à l'extraction avec puits et galeries¹⁴. Lechiche suit de peu : en 1876, aucune somme n'est inscrite à cet effet dans son inventaire ; en 1880, elle est de près de 2 500 francs.

Lechiche tente d'abord de se lancer seul dans l'extraction en souterrain : en 1880, il inscrit dans l'inventaire à titre de matériel personnel 500 francs pour « deux treuils avec leurs engrenages, bâtis, chemin en fer pour retenir la benne ». Mais il ne renouvelle pas ce matériel et la somme tombe à 290 francs dès 1882, puis disparaît après 1888.

Une galerie de mines à Saully vers 1956

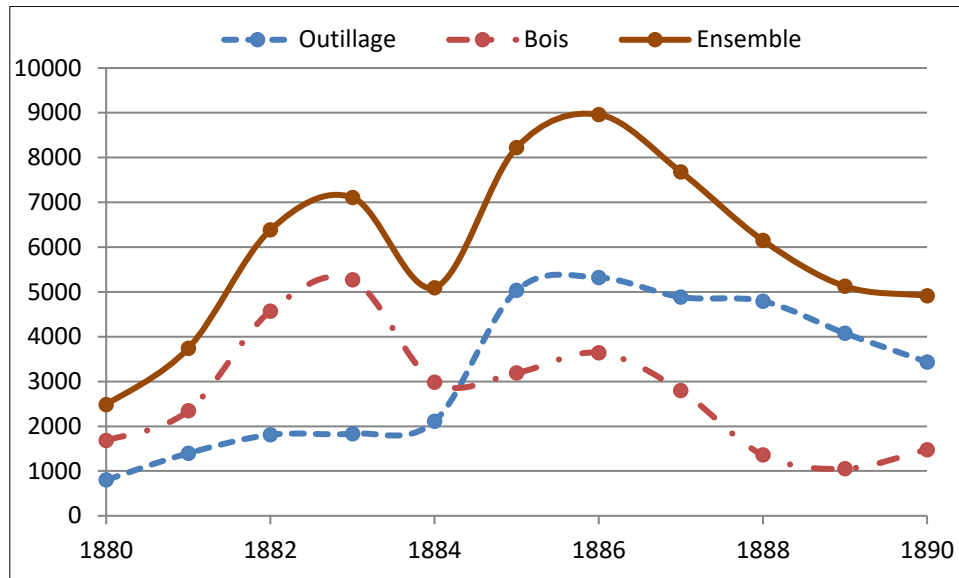


Photo de Jacques Delindry – Collection Marcel Poulet

¹⁴ Etat daté du 17 juin 1878 (A.M. de Diges). elle est due à l'initiative de la société Sonnet Frères & Cie, et plus exactement à Léopold Rémy Leau (1835?-1908), conducteur principal des Ponts-et-Chaussées, à Auxerre.

1) Boisage et outillage

Valeur de l'outillage et du bois servant à l'extraction souterraine dans les inventaires annuels de Lechiche au 31 décembre (en francs)



Inventaires - Registre de 1876 à 1891

Les dépenses de boisage des puits et galeries précède celles de l'outillage.

a) Boisage des puits et galeries

La communauté PGZ & L confie à Coffre, Gasset et Thibaud la réalisation des trois chantiers de la Grande Fontaine, de la Marnière de Sauilly (Les Cormiers) et du Buisson Bardot. Elle fournit le bois nécessaire : cadres pour le montage des puits, semelles, montants, chapeaux entiers et refendus, planches pour les galeries. Elle le stocke sur des chantiers près des puits ou dans un chantier de dépôt à la Tuilerie. En 1883, elle gère un service de bois et planches de charonnage en magasin et en dépôt. En 1889, elle commence à réaliser le puits du Pré Maupas.

b) Le matériel de mine

Aux puits des Canettes (Parly), il faut en 1885 :

- pour l'abattage : 8 pioches à *bûcher* et 8 lampes,
- pour le roulage : 5 plateaux bois blanc de grande largeur, 4 brouettes de terrassement, 2 brouettes à coffre, 4 bennes, 3 brouettes à bennes,
- pour la remontée des bennes : 1 treuil monté sur bâti et actionné à la main, une cabane qui le recouvre,
- pour le stockage : une loge avec un abri pour les ouvriers.

La situation est identique à partir de 1889 aux puits du Pré Maupas à quelques différences près : le nombre de lampes est porté à 10, celui des pioches à 9 ; celui des plateaux en bois tombe à 4 ; 1 hachereau, 2 scies, 2 herminettes complètent le tout.

2) Le roulage

Le roulage connaît une vraie révolution. La communauté PGZ & L récupère d'abord d'anciens rails (240 m en 1880), puis adopte très vite le système Decauville mis sur le marché quelques années auparavant.

Ces voies, formées de deux fers carrés espacés de 40 à 60 cm et fixés sur des traverses en fer plat, ne s'enfoncent pas dans le sol et se démontent et se remontent facilement. Elles permettent de déplacer aisément par tous temps de lourdes charges. En 1890, l'équipement est important : plus de 900 mètres de rails, tant au fond (206 m) qu'en surface (712 m), 22 wagons de divers types (en bois, avec plancher en chêne, équilibrés, avec boîtes à graisse ou panama) dont 2 pour le roulage des bois, et dès 1885, une locomobile « pour faire fonctionner le chemin de fer » d'une valeur de 6 000 francs à elle toute seule, auxquels s'ajoutent les accessoires (1 bâche pour couvrir la machine, outillage pour les rivets, bidon à huile, 2 graisseuses, 2 arrosoirs, 3 tines, 1 hachereau, 1 pelle à charbon, 2 tisonniers, 1 clef anglaise, 5 clefs à fourches, Ajouter une virgule 1 seau, 1 corde en cuivre, 1 sifflet).

Les deux systèmes de roulage coexistent. Ainsi aux Cormiers, en 1885, dans le matériel de roulage, aux 2 brouettes à coffre et 3 brouettes de terrassement, s'ajoutent 235 m de rails (85 m en surface, 150 m dans les galeries), 2 plaques tournantes, 3 wagons en bois, 10 bennes. Les wagonnets sont poussés à la main ou tractés par des chevaux¹⁵.

Au total, dans ces trois puits, les sommes inscrites restent réduites : 300 francs en 1880, 730 en 1885, 123 en 1887, 0 à partir de 1888. A l'opposé, au puits tunnel de la Grande Fontaine de Sauilly, les sommes mises en œuvre sont beaucoup plus importantes. Les montants inscrits à l'inventaire Lechiche passent de 542 francs en 1881, à 1 145 en 1882, autour de 4 000 de 1885 à 1888, 3 424 en 1889, 2 855 en 1890.

3) Les services

La communauté PGZ & L met aussi en place dès 1886 quatre services :

- en 1885 : un de matériau et outillage servant à la réparation des chemins : pierres, 1 brouette, 1 pioche à deux panes, 1 petite masse, 1 grosse masse, 1 râteau, 1 cordeau long de 28 m, 1 gabarit, 1 raclette ;
- en 1886 : un de pièces de rechange pour le matériel Decauville (boulons, boîtes à graisse ou à huile, éclisses, coussinets, galets pour plaques tournantes, essieux, engrenages, etc.) ;
- en 1886 : un d'outillages divers (pioches à *bûcher*, brouettes, lampes à mines, camions, coussinets à brouettes, échelles à puits, scies, etc.) ;
- en 1887 : un d'outillage à la disposition des charrons : 1 cognée, 7 paquets de boulons diverses longueurs, 7 paquets de pointes, 14 rouleaux ferrés pour la voie.

Divers autres équipements sont adoptés :

- en 1882 : 1 pompe avec ses tuyaux plomb servant à l'épuisement de l'eau,
- en 1885 : 1 ventilateur avec 412,85 m de tuyaux, et 1 manège mû par un cheval pour actionner le treuil servant à la remontée de la matière première,
- en 1885 : 5 fils à plomb ; en 1888, 1 sonde complète avec pied chêne (600 francs) ; en 1890, 1 boussole alidade¹⁶ et 1 goniomètre.

4) Géographie de l'extraction

L'extraction par puits commence avant 1880. Leguay se voit confier par la communauté PGZ & L l'extraction de la Marnière de Sauilly ou de La Grande Fontaine, Auger celle des Mourons ou du Buisson Bardot, les frères Picard le puits tunnel de la Marnière de Sauilly ou de la Verrerie, Théodore Taffineau celle des Cannelles à Parly. C'est au tour de Bourgoin au Buisson Bardot en 1881, des frères Picard aux Cormiers en 1883, de Frédéric Breuillé à La Grande Fontaine en 1884 (marché du 2 septembre 1884), au Pré Maupas à Parly en 1889.

¹⁵ En 1876, 1880 et 1881, les 4 chevaux figurent à l'inventaire comme « affectés » ou « servant à l'exploitation des ocres ». A partir de 1882, ils sont à l'usage du transport des ocres à Auxerre.

¹⁶ Une *alidade* est une règlette mobile en rotation autour de l'axe vertical ou horizontal d'un instrument permettant la mesure d'angle.

5) Evaluation de la tonne d'ocre extraite

La valeur de la tonne est comprise entre 4 et 5 francs. Elle passe à 7 francs en 1885, sans doute en raison du passage à l'extraction souterraine, plus coûteuse.

C. Des contrats d'entreprise

Du 1^{er} janvier 1886 au 31 décembre 1891, le registre contient 9 comptes annuels établis au 31 décembre entre P.G.& Z. et Lechiche et divers entrepreneurs : 3 avec Frédéric Breuillé (1886, 1890, 1891), 1 avec Picard (1886), 2 avec les frères Simon (1890, 1891) et 3 avec Théodore Taffineau (1886, 1890, 1891).

Tous ces entrepreneurs sont chargés par contrat par le donneur d'ordres de livrer diverses qualités d'ocre à un prix au mètre cube fixé à l'avance. Ils organisent eux-mêmes leur travail. Comme dans la sidérurgie ancienne, ce mode de paiement n'est que la traduction d'un rapport économique distant entre les extracteurs et les utilisateurs de la matière première qui se préoccupent davantage du produit que de la manière dont il a été produit.

Livraisons des entrepreneurs à Lechiche dans les années 1880

	Tonnages		Valeurs	
	tonnes	%	francs	%
Ocres sèches				
Jaune commun	7 940,40	62	71 960,22	62
Belle	1 277,22	10	14 253,53	12
Ocres vertes				
Jaune commun	695,64	5	5 739,03	5
Belle	1 273,27	10	10 440,25	9
Gruain	1 660,22	13	13 292,18	11
Ensemble	12 846,75	100	115 685,20	100

Comptes arrêtés en fin des exercices 1886, 1890 et 1891 - Registre de 1876 à 1891

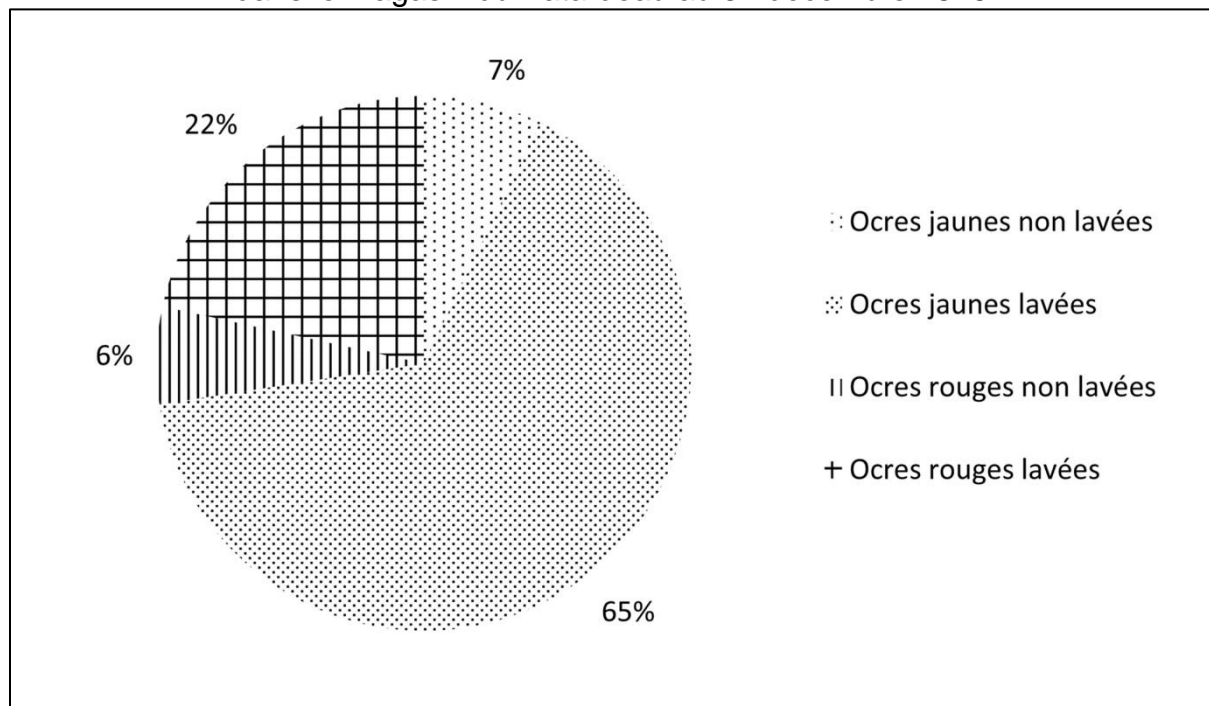
L'écart de valeur à la tonne est maximal entre la *Belle* sèche et le *gruain* vert.

Les proportions des tonnages entre PGZ et Lechiche sont très proches de celle de l'association commerciale conclue pour treize ans en décembre 1862 entre les deux sociétés et régulièrement renouvelée par la suite : trois-quarts pour les premiers, un quart pour le second.

Les contrats ont des durées variables. Le contrat de Breuillé est encore valable sept ans après. En revanche, ceux de Théodore Taffineau sont d'un an et demi. Les prix payés au mètre cube sont également très différents. Ils sont fixés en fonction des difficultés du travail, notamment de l'épaisseur de la veine d'ocre. Ils sont inversement proportionnels à cette épaisseur : dans le cas des frères Simon, 6,35 francs en 1890 pour une épaisseur de 0,65 m contre 5,85 francs en 1889 pour une épaisseur de 0,70 m.

IV. Les installations de transformation

Stocks d'ocres fabriquées en tonneaux dans les fabriques de Sauilly et d'Auxerre et dans le magasin du Batardeau au 31 décembre 1876



Inventaire de 1876 - Registre de 1876 à 1891

Les ocres fabriquées dans les deux usines sont pour l'essentiel des ocres lavées fines. A eux seuls, les JFL et JFLL (jaune) constituent 45% du total et le RFL (rouge) 7%. La fabrique de Sauilly est spécialisée dans les ocres rouges et celle d'Auxerre dans les ocres jaunes.

Les fabriques de Sauilly et d'Auxerre au 31 décembre 1876

	Fabrique de Sauilly	Fabrique d'Auxerre
Bâtiments	70 218,30	90 408,85
Dont : Maison d'habitation	11 400,00	6 930,00
Four à cuire l'ocre avec sa chambre et son tapis pavé	1 425,00	
Machine à vapeur	8 550,00	19 600,00
Grand bâtiment comprenant cuves, séchoirs, manèges, bluteries, etc.	30 400,00	53 900,00
Machines		13 840,35
Dont : Machine à vapeur locomobile		5 000,00*
Mécanisme moteur		1 200,00*
2 manèges composé d'un bassin et de 2 meules en fonte		2 500,00*
2 bluteries		600,00*
2 chaînes à godets		280,00*
Poulies d'engrenages		1 500,00*
2 corps de pompes aspirantes et refoulantes, 1 pompe		1 800,00*
Outillage	1 152,55	25 976,40*
Dont : Outillage à travailler le fer		210,75*
Outillage à travailler le bois		206,70*
Outillage servant à divers usages		924,50*
Outillage servant à amener la marchandise brute aux manèges		1 110,50*
Outillage et matériel servant au lavage		12 544,50*
Outillage à faire les brioches		7 615,00*
Outillage à enfoncer les tonneaux et à les réparer		2 250,55*
Matériel de camionnage		1 463,00*
Outillage à marquer les tonneaux		294,50*
Matériaux et combustibles	8 887,94	5 176,80*
Dont : Chapes pour la fabrication des tonneaux	6 675,45	1 137,95*
Cercles pour la fabrication des tonneaux	132,32	454,20*
Tonneaux vides et neufs	1 208,70	2 584,65*
Papiers pour mettre à l'intérieur des fûts	155,47	1 000,00*
Bourrées empilées à l'usage de la cuisson de l'ocre	500,00	
Charbon de terre à l'usage de la machine à vapeur	216,00	

* Au 31 décembre 1880¹⁷.

Inventaire de 1876 - Registre de 1876 à 1891

La fabrique de Sauilly comprend 5 séchoirs à pains, 1 four, 3 remises, 5 hangars, 1 bâtiment pour la machine à vapeur, 1 grand bâtiment avec cuves, séchoirs, manèges, bluteries, 1 tonnellerie ; celle d'Auxerre, 6 hangars (dont un construit en 1875), un grand bâtiment où se trouvent la machine à vapeur,

¹⁷ Dans l'inventaire du 31 décembre 1876, machines, outillage, matériel et combustibles sont détaillés mais pas estimés.

les manèges, les séchoirs, les cuves, les hangars pour recevoir les tonneaux et les ocres brutes venant de Sauilly et d'Arran (Parly).

Les investissements totaux dépassent les 215 000 francs. Les bâtiments en constituent 75%, loin devant l'outillage, les machines, les matériaux et combustibles. Ils sont nettement plus élevés à Auxerre qu'à Sauilly : machines et installations de lavage (9 900 francs de cuves, 2 300 francs d'augets) et de séchage (6 910 francs de planches et chevrons nécessaires au séchage des brioches) coûtent plus cher qu'un four ; les installations, plus récentes, sont moins amorties (le taux d'amortissement est alors de 3% par an).

L'un des problèmes du site de Sauilly est le manque d'eau nécessaire à la confection des pains¹⁸, à la machine à vapeur et au lavage¹⁹. Les besoins sont satisfaits par l'eau d'un réservoir alimenté par un « grand canal » et ceux de la machine à vapeur par les eaux pluviales reçues dans les deux citernes placées à côté du four.

A Sauilly, l'outillage est très réduit : à la fabrication, brouettes, pelles, maillets, 8 seaux à recevoir l'ocre pour faire les brioches, 5 cuillères à faire les brioches, 1 chariot employé à conduire les seaux pour faire les brioches, 2 auges employées à lever les brioches, etc ; à la tonnellerie, 3 reculoirs et à 2 chaises servant à rogner et à jabler les tonneaux. La réparation du matériel fait appel à un banc de scie circulaire, un tour, etc.

A Auxerre, les sommes sont beaucoup plus élevées à cause des 49 cuves nécessaires au lavage (avec leurs augets en bois de chêne) et de l'outillage à faire les brioches : 2 chariots pour rouler les seaux des cuves au monte-charges, 16 seaux en bois, 4 poches ou grandes cuillères en tôle pour écarter l'ocre, 3 truelles en forte tôle, 1 chariot dans les séchoirs pour recevoir les seaux, 10 750 planches à écarter l'ocre lavée et placée sur les rayons, 3 400 chevrons formant rayons pour supporter les planches, 5 baquets en bois servant à rouler les brioches, 10 cases au magasin à brioches, etc.

Les stocks de matériaux et combustibles (plus de 13 000 francs) et surtout ceux des ocres aux différents stades (sur les tapis, sous les loges, dans les magasins, cuves, cases, sur les séchoirs, ou en tonneaux) (près de 93 000 francs) sont très élevés : ils représentent 7 mois de ventes en année moyenne.

V. Les transports

A l'époque où la France est pauvre en voies de communication et est divisée en une série de marchés localisés gênant le développement de la spécialisation régionale, l'activité ocrière auxerroise a longtemps bénéficié des avantages de la navigation descendante au fil de l'eau en direction de l'énorme marché parisien, puis de marchés extérieurs beaucoup plus lointains. En quoi cette primauté de la voie d'eau est-elle remise en cause par la révolution ferroviaire ? La question doit être traitée à deux niveaux : à l'échelle nationale et internationale, à l'échelle auxerroise.

A. A l'échelle nationale et internationale

Au début des années 1870, les clients de Lechiche sont répartis dans toute la France : Orléans, Bourges, Blois, Nantes, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, l'Isle près Limoges, Caen, Fontaine-les-

¹⁸ « La jument charroie de l'eau pour faire les pains » (31 octobre 1874).

¹⁹ « Je n'ai plus d'eau pour laver et plus aussi pour faire marcher la machine. » (19 juin 1874).

Luxeuil (Haute-Saône), Etival (Vosges), Valence, Voiron, Rochefort par le Pont-de-Claix (Isère), Nîmes, Narbonne, Castelnaudary, Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), Marseille et bien sûr Paris. De plus, 50% de la production de Parquin & Cie et Lechiche en 1878 sont exportés²⁰ : Londres, New York, Turin, Constantinople, Odessa²¹, et même Diez an der Lahn en Allemagne²².

Vers 1850, la voie d'eau règne en maître : les expéditions d'ocres par le port d'Auxerre sont en moyenne 5 219 tonnes par an de 1843 à 1847 (1 930 tonnes par an de 1838 à 1842)²³.

Dans les années 1880, le transport vers l'amont est exceptionnel : « Nous vous prions d'expédier de suite par bateau HPL à quai à Clamecy (Nièvre) 1 baril 100 kg RC 1^{ère} qualité à Rathery-Pigoury à Clamecy. » (Levainville & Rambaud Paris à Léon Lechiche, 25 août 1885)

De même vers Lyon : « Veuillez nous préparer pour mardi par eau pour le dépôt de Lyon : RN^o1 10 ¼ et 15/8, RN^o2 7 1/8, JFL 5 ¼ et 10 1/8. (PGZ à Léon Lechiche, 14 mai 1873)

Le transport vers Paris reste en revanche fréquent : « L'expédition du 19 décembre 1888 était adressée à la Tournelle [à Paris] et elle est rendue depuis le 28 décembre à destination. » (Jossier de la Compagnie de navigation HPL à Léon Lechiche, 18 janvier 1889)

Ainsi que celui vers Rouen : « Veuillez [...] expédier à Hartmann [commissionnaire expéditeur à Rouen] à Rouen par Jossier 5 000 kg en barils 200 kg médaille [...] pour partir le 10 juin par steamer pour l'étranger. [...] Si on manquait le bateau, il faudrait en attendre un qui ne partira pas avant longtemps. » (Gautier-Bouchard à Lechiche de Sauilly, 1^{er} juin 1873) Nous sommes occupés en ce moment à traiter une grosse affaire d'ocre pour l'Amérique du Nord, mais nous aurions besoin [...] de connaître très exactement le prix du transport par eau d'Auxerre au Havre sans frais à Paris. (Levainville & Rambaud Paris à Léon Lechiche, 29 novembre 1884) « Veuillez adresser au directeur de la Compagnie de navigation HPL Paris franco pour le compte de Arnati & Harrison 5 500 kg JoC sans médaille en barils de 250 kg. » (Levainville & Rambaud Paris à Léon Lechiche, 14 novembre 1888)

Dans tous les cas, les bateaux de Lechiche peuvent être chargés au Batardeau, puis complétés chez PGZ au Moulin Brichoux avant de passer l'écluse de la Chaînette.

Grâce à un embranchement sur la grande ligne PLM, la gare d'Auxerre est mise en service le 11 août 1855. La voie ferrée a déjà réalisé en 1870 une belle percée, notamment vers Paris²⁴, Nantes²⁵, Marseille, Turin, Strasbourg, etc. Malgré la volonté des Lechiche, apparentés aux Jossier²⁶ de la Compagnie HPL, de la privilégier, la voie d'eau ne cesse par la suite de perdre du terrain. Elle présente en effet plusieurs inconvénients :

- **Le transport est lent** : « Il faut 8 jours pour venir par eau d'Auxerre à Paris. » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 27 février 1886) « Nous prenons note de ce que vous nous dites pour les envois d'ocres par eau. Si vous faites tous vos envois par la même voie, rien à dire. Les acheteurs seront bien obligés d'accepter votre manière de faire, mais si quelques-uns font les envois par fer, vous aurez

²⁰ D'après les *Rapports de l'Exposition Universelle de 1878, Groupes 5-6-1*, « Ogres et couleurs minérales naturelles ». PGZ exporte vers la Suisse : « Il faut que le tout fasse 5 000 kg brut juste attendu que les ocres sont pour la Suisse et qu'à cette condition seule, nous éviterons des frais supplémentaires de transport. » (PGZ à Léon Lechiche, 15 janvier 1875) Il exporte aussi vers la Norvège : « Nous avons à Christiana depuis plus de vingt ans le même représentant. » (Hans N. Gjersøe à Christiana, 11 juin 1885)

²¹ « C'est [l'] employé qui [...] a fait une grosse bévue. En faisant l'embarquement, il a chargé sur le vapeur allant à Constantinople les 18 barils JCL qui était pour celui d'Odessa et les 16 barils de JC et RC qui étaient pour Odessa à celui de Constantinople. De là vient l'erreur. » (Nassoy de Marseille à Léon Lechiche, 25 février 1875)

²² Hengstenberg & Brachert, Diez an der Lahn (Hesse-Nassau), Fabrik von Erd-und Mineral-Farben eigener Gruben (18 janvier 1875)

²³ Guillaume (Jean-Charles), « Auxerre et sa rivière, Evolution d'une relation de 1750 à nos jours », *Colloque Auxerre et sa rivière*, Editions A.V.V., Auxerre, 2009, p.71-132.

²⁴ « J'ai bien reçu la lettre du 20 courant de MM. Parquin & Cie qui m'annonçait que la gare d'Auxerre ne recevait plus de marchandises. » (Nassoy de Marseille à Léon Lechiche, 30 octobre 1870)

²⁵ « Nous ne pouvons correspondre avec M. Gauthier-Bouchard à cause du blocus de Paris. Veuillez nous adresser par chemin de fer tarif réduit 45 barils pesant 5 200 kg. » (Rousseau & Banzain de Nantes à Léon Lechiche, 24 avril 1871)

²⁶ Le 10 septembre 1872, Louis Ernest Albert Jossier épouse à Diges Angèle Appoline Marie Lechiche, fille de Joseph Célestin et d'Appoline Crançon et nièce d'Amand et de Léon. Lui a pour père Louis Auguste, directeur de la Compagnie de navigation intérieure HPL à Appoigny, pour oncle Sophie, directeur de la Compagnie de navigation intérieure HPL à Auxerre, et pour frère Auguste, directeur de la Compagnie de navigation intérieure HPL à Laroche.

les plaintes des clients sur la lenteur des expéditions et vous pourrez perdre des ordres. » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 23 février 1886)

- **La navigabilité n'est pas continue, même après 1874 :** « Le premier départ aura lieu dans les trois ou quatre jours aussitôt que l'eau le permettra. » (PGZ à Léon Lechiche, 4 février 1889)
- **Les transbordements fluviaux à Paris posent quelques problèmes :** « Le 4 courant, je vous priais de faire arrêter à leur passage à Paris les barils d'ocre [immatriculés] 7403 à 10 expédiés à tort pour Rouen. » (Gautier-Bouchard à Léon Lechiche, 18 novembre 1874) « Les précédentes expéditions ont toujours subi des désagréments en s'arrêtant à Paris. Il est utile de prendre des mesures pour que cette expédition aille directement d'Auxerre au Havre sans transbordement à Paris. » (Gautier-Bouchard à Léon Lechiche, 18 août 1875)
- **Les transbordements dans les gares sont moins coûteux que dans les ports fluviaux :** « Nous vous disons que le camionnage est plus onéreux pour nous pour les ocres par eau car, pour celles venant par eau, nous sommes obligés d'envoyer un homme pour aider à charger les voitures tandis que par fer, on nous aide [...]. En estimant à 1 franc par tonne cette différence, nous ne pensons pas être au-dessus de la vérité. De plus, quand il y a quelques petites réparations à faire à vos fûts, nous les faisons et soyez persuadés que, si vous aviez des camionnages faits par un voiturier, vous en auriez à chaque expédition, et ces réparations se chiffrent à la fin de l'année à plusieurs centaines de francs. Vis-à-vis de votre refus de nous donner 4,50 francs par tonne, nous allons étudier de plus près l'affaire et nous vous donnerons prochainement la décision que nous avons prise, décision qui sera probablement de vous laisser faire vos camionnages par tel voiturier qui vous conviendra et à vos risques et périls. Nous ne demandons pas à gagner sur les transports, mais il faut que nous n'y perdions pas. Expédiez donc par eau si vous voulez. Nous nous réservons de vous faire part des plaintes et observations qui nous seront faits. » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 23 février 1886)
- **Le client choisit parfois un port maritime d'expédition non accessible par la voie d'eau.** Ainsi Arnati & Harrison demande à être livré non plus à Rouen, mais au Tréport (Seine-Maritime) (15 juin 1887, 9 février 1888). Lechiche envisage d'acheminer les « 300 tonnes de JFLL qs en barils de 200-250 kg » par la voie d'eau jusqu'à Saint-Ouen, puis par le train « En réponse pour le transport de votre gros envoi pour MM. Arnati & Harrison, nous vous conseillons de bien prendre vos renseignements sur le coût exact depuis Saint-Ouen, où vous voulez les livrer jusqu'à la gare du Tréport, car ces clients ~~en~~ ne manqueront pas de vous faire payer la différence s'il s'en trouve une. » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 9 février 1889) « Si vous envoyez par eau à Saint-Ouen, il faudra décharger et recharger sur wagon, tandis que, quand vous envoyez par Le Bourget, les frais sont évités. » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 11 février 1889)

Malgré les liens amicaux que Léon Lechiche entretient avec Jossier de la Compagnie HPL, le transport ferroviaire l'emporte sur le transport fluvial.

B. A l'échelle auxerroise

A l'échelle locale, les transports au début des années 1880 se font de diverses manières. Ceux du bois de chape et des tonneaux d'ocre font appel à des charrettes²⁷, ceux du minerai soit à des tombereaux soit à une feuillette de 316 litres placée sur une charrette²⁸. Entre Auxerre²⁹ et Saucilly, le fret de retour

²⁷ « Emile Gêtre conduit ce jour [...] au Batardeau une voiture de chape de 6 pieds bien sèche. » (Amand Lechiche à Léon, 9 août 1887). « Je t'envoie par le domestique une voiture de chape de six pieds. Il y en a environ 1 400 qui n'est pas suffisamment sèche et 200 encore que j'ai fait charger pour compléter la voiture qui est de la vieille sciée que tu pourras employer de suite. J'ai recommandé à Louis de la distinguer en la déchargeant. » (19 août 1887).

²⁸ « Je t'envoie par Saunier 2 voitures de grise. » (15 août 1887).

²⁹ « Tu as pas mal à camionner [...] à la fabrique pour conduire au port » (Amand Lechiche à Léon, 19 août 1887).

des charrettes est constitué par des fûts vides, de la graisse³⁰, des rubans à bluteries³¹, des pointes³², du matériel Decauville³³, du charbon de terre grâce à une boîte spéciale. D'après les inventaires de 1876 et 1880, on compte à Sauilly 4 chevaux, 2 grosses voitures avec tous leurs agrès, 2 carrioles, 4 tombereaux, 4 colliers avec brides, 3 paires de trait. 2 croupières, 3 selles, 4 licols avec double chaîne, 2 paires de prolonges aux chaînes. Il faut aussi de l'avoine, du foin et de la paille. Plus de 8 000 francs sont inscrits à l'inventaire pour le tout.

La ligne de chemin de fer Auxerre-Gien est mise en service au printemps 1884³⁴. Les Lechiche l'ont appelée de leurs vœux³⁵. Amand l'emprunte pour rendre visite à son frère à Auxerre³⁶. Il expédie directement des fûts de la gare de Sauilly : « Je t'envoie le bordereau de 22 fûts JCL gare La Chapelle à Paris. Expédition faite de Sauilly directement (le 7 juin). J'ai payé au chemin de fer franco gare La Chapelle 54,45 francs. (13 juin 1887) « J'ai fait conduire au chemin de fer les ordres pour Arnati & Harrison et j'ai suivi les instructions : 58 fûts 11 725 kg à destination du Tréport. » (15 juin 1887)

Son fils Georges fait de même : « Je mets aujourd'hui au chemin de fer 21 fûts 5 160 kg pour Paris la Chapelle. » (17 janvier 1888) « Voici le bordereau de l'expédition que je fais ce jour à MM. Lambricourt frères en gare de Wizernes franco Le Bourg : 17 fûts JCL ensemble 5 170 kg. » (30 novembre 1888)

Toutefois, contrairement à ce qui se passe chez Gressien, aucune expédition ne semble être faite directement de Sauilly à Orléans par Gien : « M. Gressien vend ses ocres franco gare Orléans avec 20% et nous empêche de prendre des ordres dans cette ville. Vous autorisez-vous à faire comme lui ? » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 25 octobre 1884)

Divers produits « remontent » désormais à Sauilly par chemin de fer : « Ayez l'obligeance d'envoyer votre charretier à la gare pour y prendre et amener à Sauilly aujourd'hui sans faute 25 bouts de 5 m de rails, 6 courbes, 3 croisements, 3 aiguilles mobiles, 3 essieux, 12 boîtes complètes... » (PGZ à Léon Lechiche, 4 juin 1885) « Je m'engage à vous fournir [des cercles à un prix] rendu franco gare de Sauilly. (Trottier fils à Léon Lechiche, 11 décembre 1888) « J'ai reçu de MM. Breton une facture [de] 2 wagons [de] charbon 1 pour Auxerre et l'autre pour Sauilly. » (Georges à Léon Lechiche, 12 janvier 1889)

³⁰ « Il y a un avis de chemin de fer qui nous dit qu'il y a à la gare pour nous un baril de graisse. Veuillez le faire [...] expédier à Sauilly soit par Guyou soit par les domestiques. » (Amand Lechiche à Léon, 31 octobre 1874)

³¹ « Tu voudras bien faire charger au domestique en retour des fûts vides en petits ¼, lui en faire charger le plus possible et bien entendu rebattus. [...] J'ai besoin pour couvrir mes bluteries, de ruban large de deux doigts [...]. Il m'en faudra une pièce car j'ai quatre bluteries à couvrir. » (Amand Lechiche à Léon, 9 août 1887).

³² « Envoie moi des pointes à ¼ et 1/8°. Nous n'en avons plus. » (Lechiche père à Léon, 2 novembre 1874).

³³ « Ayez l'obligeance d'envoyer votre charretier à la gare pour y prendre et amener à Sauilly aujourd'hui sans faute 25 bouts de 5 m de rails, 6 courbes, 3 croisements, 3 aiguilles mobiles, 3 essieux, 12 boîtes complètes... » (PGZ à Léon, 4 juin 1885)

³⁴ « Nos clients d'Orléans nous disent que la ligne d'Auxerre à Gien est ouverte pour les transports de marchandises. » (: PGZ à Léon Lechiche, 7 mai 1884)

³⁵ Les ocriers ont appelé de leurs vœux cette voie ferrée : Gustave Parquin a participé activement aux commissions instituées pour en définir le tracé, Chemin de fer d'Auxerre à Gien Bourbonnais, 1875-1887 (A.D.Y., 1S 307).

³⁶ « Je serai à Auxerre demain soir par le train de 4 h 25 » (14 novembre 1887)-

En-tête de facture de 1900



Indiquer la source Archives Lechiche

Les échanges entre les deux centres de production se font aussi souvent par chemin de fer. Les fûts d'ocres rouges « descendent » à Auxerre : « J'ai fait conduire hier à Louis 5 voyages au chemin de fer et continuerai probablement lundi. J'irai lundi soir te déposer à la gare de Saullly 30 à 35 000 kg en ¼ JC, RN°1, RFL, RN°1L, JCLS. » (Amand à Léon Lechiche, 19 août 1887) « Je fais conduire au chemin de fer en partie les ocres rouges lavées que tu as demandées pour le magasin. » (Georges à Léon Lechiche, 10 janvier 1889) « J'adresse ce jour en gare Saint-Amâtre 94 fûts de 17 235 kg. » (Amand à Léon Lechiche, 4 février 1889)

Certains fûts « remontent » à Saullly : « Si je dois fabriquer du JCL, il faut que tu m'envoies des ¼ forts avec du 5 [fûts] ½ pesant net 250 kg. Tu pourras nous envoyer un wagon aussitôt que faire se pourra. » (Amand à Léon Lechiche, 1^{er} janvier 1889)

Les tarifs ferroviaires poussent à constituer des wagons complets. Or de nombreux clients réclament un assortiment d'ocres. Avec ses deux usines, Lechiche demande à pouvoir compléter ses wagons chargés en rouges à Saullly par des jaunes à Auxerre, mais la Compagnie PLM s'y oppose : « En réponse à votre lettre du 12 courant, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen des demandes que vous avez formulées, la Compagnie ne reconnaît pas la possibilité de pouvoir vous accorder la faculté de compléter à la gare d'Auxerre le chargement de wagons incomplètement remplis à celle de Saullly. Quant à la faculté de pouvoir circuler gratuitement entre Auxerre et Saullly, elle ne peut non plus vous être concédée car rien de semblable ne se fait sur notre réseau. » (Compagnie PLM à Léon Lechiche, 20 février 1886)

Le triomphe du chemin de fer affecte-t-il le service de camionnage ? D'un côté, aux tâches traditionnelles s'ajoutent désormais à Saullly la conduite des fûts de rouges à la gare³⁷ et à Auxerre celle des mêmes fûts de la gare Saint-Amâtre au magasin ou au port du Batardeau³⁸. On ajoute donc une pièce ou feuillette « montée sur son train pour aller à l'eau », une voiture pour le besoin du commerce (faire les courses), à laquelle un cheval est plus spécialement affecté ; on précise en 1882 que les deux charrettes sont « neuves avec chacune leurs paires de roues neuves », et que la carriole est « fraîchement réparée » ; un cheval valant 1000 francs remplace en 1885 un autre valant 500 francs.

³⁷ « J'adresse ce jour en gare Saint-Amâtre 94 fûts de 17 235 kg. » (Amand Lechiche à Léon, 4 février 1889)

³⁸ « Tu as [...] à aller chercher les ocres déposées à la gare Saint-Amâtre. » (Amand à Léon Lechiche, 19 août 1887)

D'un autre côté, l'essentiel de la « descente » des minerais et des fûts d'ocres fabriquées de Sauilly à Auxerre ne se fait plus par voie routière³⁹. Le nombre de carrioles est réduit à 1 en 1881, celui des tombereaux à 3 en 1882 et celui des chevaux à 3 en 1886. Plus aucune somme ne figure à la rubrique « alimentation des chevaux » à partir de 1887, et ni à celle des chevaux à partir de 1888. En 1890, ne figure à celle des « harnais à divers usages » que la pièce pour aller à l'eau.

VI. Un grand savoir-faire

La fabrication de l'ocre se fait à la demande. Les clients trouvent « les valeurs trop claires » (24 juillet 1885) et même cherchent une qualité déterminée et ne passent alors commande qu'une fois l'échantillon accepté : « Ci-joint un échantillon de jaune lavée. Voyez donc si vous pouvez obtenir cette nuance » (25 mars 1873).

Amand Lechiche résume bien la nature du travail : « Il nous faut suivre le goût de l'acheteur et toujours lui donner satisfaction. [...] Nous pouvons modifier au goût du client l'échantillon, le rendre plus foncé ou plus clair, mais pour cela, il faut en être avisé à l'avance afin de faire sa préparation comme le demande l'échantillon. » (septembre 1873)

Il n'hésite pas à se procurer les échantillons de ses concurrents : « Les frères S[onnet] veulent par tous les moyens possibles arriver [à vendre] des ocres à Marseille [et] [...] nous enlever des clients en donnant des échantillons [supérieurs] aux nôtres. » (septembre 1873)

La nuance recherchée dépend de quatre données :

1) La matière première

« Assurément leur type [Parquin & Cie] RN^o2 ne doit pas être aussi clair que le nôtre vu que le leur est fait avec de petites belles du Bois Laurent, ce qui fait à l'emploi beaucoup plus terne que le nôtre qui est fait avec du gruin des Grosniers et d'autres petits gruaux de moindre qualité. » (septembre 1873)

Cette matière première présente des différences comme le constate PGZ : « Comme cela est facile à voir sur le carreau de la mine, [...] de légères différences existent parfois à quelques mètres de distance dans la nuance à toutes les qualités d'ocres : commun, belle et gruin, [...] La matière première venant à se modifier un tant soit peu, les produits lavés qui en résultent subissent nécessairement les mêmes modifications. » (6 octobre 1888). « Les différences qui peuvent exister dans la nuance du JFLL proviennent uniquement de la matière première. Il n'est pas possible [...], dans une extraction dont les galeries atteignent 300 m, [d'obtenir] une régularité de nuance absolue. » (8 octobre 1888)

2) Les proportions du mélange

Amand propose de : « mettre de la marchandise un peu plus douce à celui qui en a besoin, et plus claire à celui qui demande, et aussi plus foncée à celui qui l'exige ». (septembre 1873) Et de préciser : « Soit en JCL pour le rendu un plus doux et moelleux, mettre un peu de JOLL ; en RCL, si l'échantillon est trop faible de nuance, mettre une légère teinte de RN^o1L ; le RN^o1L doit être assez pris comme il est fabriqué. Confronter l'ancien échantillon qui se trouve au magasin avec celui deuxièmement fabriqué. Voir aussi le dernier échantillon RFLl avec celui de l'année dernière. Celui de l'année dernière qui est resté en tonneaux doit être plus vif et moelleux sans cela être plus fin.... » (septembre 1873)

Un peu plus tard : « Labbe [contremaître de la fabrique d'Auxerre] m'a envoyé deux échantillons et cette sorte est un composé d'1/3 brioches qs JFLL, 1/3 brioches JFL cuves vers l'agitateur et 1/3 brioches JOLL qs. L'échantillon est bon comme finesse et comme marne, on pourrait donc suivre celui-là. L'autre composé de 2/3 brioches cuve de dehors [...] et 1/3 brioches JCL qs [...] est très convenable comme marne et comme finesse mais

³⁹ « J'[.] ai encore 3 voitures [d'ocre grise] que je vais t'envoyer. » (Amand à Léon Lechiche, 15 août 1887)

je remarque qu'il [n'y met] pour le faire qu'une partie de la qualité supérieure. J'aimerais donc mieux le premier composé : 1/3 JFLL cuve de débord, 1/3 JFL et 1/ JOLL qs. » (juillet 1874)

L'analyse de la composition reste parfois une énigme. C'est le cas de celle d'un nouvel échantillon des frères Sonnet aînés [Sonnet & Cie]. Léon donne un avis : « J'ai reçu ta lettre par Joseph. Tu me parles de l'échantillon que tu m'as envoyé hier par la poste. Tu dis avoir trouvé son composé avec un mélange de 1/50 de RN² mélangé avec du JC clair. » (7 novembre 1874) Amand est sceptique : « En faisant ton mélange comme tu me le dis, tu ne peux obtenir qu'une nuance tranchée et point de moelleux tandis que celui de Sonnet est dans son genre moelleux. » (novembre 1874) « Pour moi, le composé des Sonnet pour cet échantillon est bien $\frac{3}{4}$ petite belle [JF] de Ledoux et un faible quart [de Belle] d'Arran. [...] Peut-être pourrait-on y ajouter 1/6 de commun clair de la Verrerie. [...] Il y a une finesse et joint à cela un gruaux inexplicables. Je me vois donc dans l'impossibilité de faire cet échantillon vu que je n'ai pas ce qu'il faut pour cela. » (7 novembre 1874)

Il suggère : « Comme tu as justement du JC clair et tout ce que nous avons de plus clair, fais ton échantillon avec ton addition de 1/50^e RN² et, si cet échantillon est adopté par le client, il nous sera facile de le suivre, mais fais le chez toi attendu qu'il t'est aussi facile qu'à moi de les comparer. Je ne serai convaincu que quand cet échantillon sera accepté par le client. Si tu as bien examiné ce type, il y a une marne très fine, mélangée de gros sable. J'ai bien peur que [...] l'on soit tombé sur un tamis percé. [...] A mon avis, tu es dans l'erreur, et cet échantillon est bien du JF et faible nuance avec un mélange d'Arran. » (7 novembre 1874)

3) Le degré d'humidité

Un échantillon, en séchant, perd de la finesse, devient moins vif et un peu plus rude au toucher. Ainsi : « La marchandise prise en baril sera toujours un peu plus nuancée et plus terne que l'échantillon qui a séché dans le papier ou dans un bocal ». (septembre 1873) D'où le conseil : « Recommander à Nassoy [représentant à Marseille] de mettre les échantillons dans un endroit frais. Cela leur conserve davantage la [nuance]. » (septembre 1873)

4) Le poids de meules

Amand Lechiche écrit à PGZ : « Je reçois à l'instant une lettre de nos correspondants de Paris, MM. Levainville & Rambaud qui, après avoir examiné votre échantillon de JFLL qs, l'ont envoyé à leurs clients de Londres. J'ai le regret de vous annoncer que ces MM [messieurs] se refusent absolument à l'accepter à cause de sa nuance "terne et plate", telle est l'expression dont ils se servent. Je serais bien désireux que vous arriviez à notre échantillon, le seul qui nous soit demandé pour un marché aussi important afin que, en janvier prochain, si votre retard en cette qualité était toujours aussi considérable, vous puissiez nous rembourser en nature. Dans l'espoir que vous arriviez à une parfaite identité avec notre nuance, chose qui doit vous être facile, étant donné que nous possédons les mêmes mines, je vous prie d'agréer nos sincères salutations. » (31 octobre 1888)

PGZ répond un mois plus tard : « Nous vous émettons ci-inclus l'échantillon nouveau du JFLS qs que nous avons obtenu en substituant une meule très légère à nos anciennes meules fort lourdes et en remplaçant nos soies n°12 par des soies sensiblement plus ouvertes. » (27 novembre 1888)

Et de conclure :

« L'inégalité de poids de nos meules respectives était donc la cause de la différence des nuances !
Nous allons faire le nécessaire pour avoir une meule plus légère et pour pouvoir par suite être en mesure pour l'avenir. » (4 décembre 1888)

Qu'apporte la science dans cette recherche ? Elle n'est pas absente. Ainsi Gautier-Bouchard demande très tôt à Léon Lechiche : « Veuillez bien me dire par courrier si votre ocre rouge en poudre contient au minimum 25% d'oxyde de fer. » (16 février 1875)

La réponse n'est fournie par PGZ que dix ans plus tard : « Nous venons de recevoir l'analyse des JFLS de Saucilly et de Marseille. Le JFLS qs de Saucilly contient 100 parties 30,6 d'oxyde de fer, tandis que le JFLS de Marseille contient seulement 21,2 ». L'analyse chimique a pour but ici de prouver la supériorité des ocres de Bourgogne sur celles du Vaucluse. Les Lechiche sont sûrs d'avoir des domaines d'excellence : « Fais

donc faire ces 80 barils par M. Parquin & Cie en soumettent échantillon en RC et JC de notre marne. Je crois qu'en JC nous sommes un peu mieux formés que ces messieurs amis. » (Amand à Léon Lechiche, 19 juin 1874)

Globalement la mise au point se fait donc par tâtonnements, selon la méthode des essais et des erreurs. Elle ne fait appel à aucune analyse chimique en laboratoire. Elle suit toutefois une démarche scientifique : « Il faut confronter tous ces échantillons, les préparer de soi-même, en prendre le double bien exactement. » (Amand à Léon Lechiche, septembre 1873)

Quinze ans plus tard, PGZ affine la méthode : « Un essai comparatif à l'huile ne peut avoir de valeur qu'à la condition d'avoir pesé des quantités égales d'huile et de les additionner de quantités égales d'ocres soumises à l'examen pour en enduire ensuite des surfaces égales. Si on opère autrement, les résultats sont erronés. Aussi ne pouvons-nous pas juger de votre petit essai parce que les mélanges n'ont pas été faits dans les conditions ci-dessus indiquées. » (8 octobre 1888)

Lechiche père est convaincu de la supériorité de sa marchandise. Il n'est pas prêt à la brader. Il écrit à son fils Léon : « Tu m'as dit qu'il t'a été demandé 100 000 kg de JC à raison de 3,25 francs prix Auxerre [...] ce qui mettait le JC rendu à Paris à 3,75 au lieu de 4,50 du prix auquel nous vendons. Ceux qui ont fait cette offre, c'est probable qu'ils se seront trompés de fabricant. Tu as bien fait de refuser la commande. Que nos concurrents les livrent ! Tu as dû voir MM. Parquin & Cie pour cela. Ils devraient être de mon avis. » (26 juin 1874)

Lechiche a plus de mal à écouler ses ocres ordinaires que ses ocres supérieures. Il demande à Gautier-Bouchard d'imposer la prise des premières lors de la vente des secondes. Le commissionnaire s'inquiète : « Léon m'écrit d'Auxerre qu'il pourra disposer pour cet été juin ou juillet de 150 à 250 fûts de 3 à 400 kg JFLL. Je m'occupe de les placer, mais je ne crois pas pouvoir y arriver en obligeant de prendre une certaine quantité de commun. » (décembre 1873)

VII. Une faible innovation technique

Les Lechiche ne sont pas hostiles à l'innovation : ils ont ainsi adopté le lavage mis en œuvre dans l'Auxerrois un peu avant 1850. S'ils n'ont pas couplé énergie hydraulique et broyage comme les Sonnet au moulin Judas ou PGZ au moulin Brichoux, c'est que la situation géographique de leurs usines les en a empêchés.

A) Faire du bleu ?

Les Lechiche envisagent de produire du bleu : « J'ai reçu ta lettre très explicative concernant l'innovation que nous voulons créer. Je trouve pour mon compte que, s'il se vendait au commerce et facilement, nous pourrions faire du bleu, ce serait une couleur qui aurait dans le commerce une grande valeur et un placement facile. Cherche avec Labbe [contremaître] ce moyen. » (Amand à Léon Lechiche, 14 mai 1885)

Les Lechiche finissent par se lancer dans la production de minium de fer à partir d'un carbonate de fer extrait à Gurgy au nord d'Auxerre⁴⁰.

⁴⁰ Lechiche (Jean), « Les établissements Lechiche d'Auxerre, 1901-1996 », », *BSSY*, t.153, 2013-2015/3, p.319-354.

B) Sur le processus industriel

Les Lechiche sont invités à remettre en cause leur processus industriel : « M'occupant depuis quelques années de lavage d'argiles, sables, kaolins..., toujours en quête de progrès, j'ai été amené l'année dernière à visiter quelques oceries pour voir si les moyens employés dans votre industrie pouvaient faire progresser la mienne. [...] Or j'ai été frappé du contraire. Les moyens que j'emploie étant beaucoup plus expéditifs. [...] Ainsi, pour le lavage des ocres, on fait sécher les ocres au sortir de la carrière, puis on les broie et on les blute en faisant des poussières. Les ocres sont ensuite noyées et, après séparation des qualités, on les essore au filtre-pressé, et elles retournent au séchage pour être ensuite rebroyées, mises en fûts, etc. On sèche donc deux fois. [...] On broie deux fois, et avec quelle poussière ! Et on serre l'ocre dans les fûts au moyen d'une presse toute primitive qui fatigue beaucoup les hommes tout en faisant peu de besogne. » (A. Vendôme, constructeur mécanicien à Paris à Léon Lechiche, 16 mai 1885)

C) Sur le lavage

Léon Lechiche modifie par deux fois le lavage. Il lave d'abord la fleur de la bluterie : « Comme tu n'as pas besoin de fleur fine [...] à présent et que quand tu en auras besoin, je pourrai t'en fournir, il n'y a donc pas d'inconvénient à prendre la fleur de la bluterie pour la laver. A mon avis, il vaut mieux restreindre le broyeur et ne lui faire faire que 3 000 kg par chaque jour. C'est facile puisque vous connaissez le poids des bennes. Dis-moi si cela marche à ton goût et si tu approuve mon dire. Reçois dans une écuelle de l'ocre de la cuve d'hier dont nous avons trouvé les résultats mauvais et vois si cela a produit mauvais effet (on ne peut guère faire grand-chose avec ce système, tu seras donc fixé). » (Amand à Léon Lechiche, 10 juin 1874)

Par ailleurs, il change le matériau du fond des cuves : « Si j'ai bien compris, le fond de ta cuve va être carrelé avec de la petite brique [...] et cette brique ne sera pas recouverte de ciment attendu que l'eau s'infiltrera mieux dans la brique. Je crois que le fond de la cuve, par la pression du poids de l'eau, finira par donner jour non seulement à l'eau mais à l'ocre. Avant de mettre de l'ocre dedans, fais remplir cette cuve pleine d'eau pas seulement une fois mais plusieurs fois. Si le fond ne manque pas, tu pourras y mettre de l'ocre et de l'eau mais avant, je te le répète, fais l'expérience à froid. J'attends trois essais. [...] Fais-moi le savoir. Je ferai le voyage d'Auxerre tout exprès pour voir le fonctionnement. » (Amand à Léon Lechiche, 18 août 1874)

D) Sur le conditionnement

Les fûts contenant des ocres palpables fuient. La solution consisterait à les conditionner dans des fûts à pétrole en métal. Amand Lechiche la repousse : « Je viens d'apprendre qu'il y a une maison d'Auxerre qui fait acheter un peu dans toutes les localités des fûts à pétrole et à des conditions assez modérées 1,75 à 2,25 francs le fût. [...] Cet emballage doit être destiné tout spécialement aux marchandises surfines ou qualités supérieures. [...] Ce serait très embêtant pour nous » (Amand à Léon Lechiche, 3 novembre 1874)

E) Sur le roulage

Très tôt un jeune homme suggère d'adopter le chemin de fer pour le charroi de l'ocre. Cette solution améliorerait la productivité : « Avec le chemin de fer, il faut 6 bennes. Pendant que celui qui est dans la case charge les deux bennes disponibles, l'autre (le rouleur) a le temps d'en conduire deux autres à la porte de l'usine et de ramener les deux qui sont redescendues pendant son aller et que les deux qu'il amène les remplacent au monte-charges. » (Moreau à Léon Lechiche, 15 septembre 1873)

Cette suggestion est repoussée : « [Ces] idées du jeune homme [...], quoiqu'applicable dans une grande usine, sont à mon avis complètement nulles dans l'espèce. » (Moreau à Léon Lechiche, 15 septembre 1873) Mais moins de dix ans plus tard le système Decauville est adopté, très peu de temps après sa mise au point.

Ainsi l'innovation n'est pas absente. Elle concerne un secteur industriel dans lequel la région s'est spécialisée. Elle porte exclusivement sur les techniques de fabrication (hormis le mystérieux bleu). Elle débouche parfois sur de nettes améliorations comme un peu plus tard dans le lavage⁴¹. Elle est bien adaptée aux besoins d'un petit producteur. Elle est le fruit du savoir-faire de deux ou trois bricoleurs ingénieux : Amand, Léon et Labbe, sans formation scientifique, doivent compter sur leur partenaire Abel Gauchery, ingénieur des Arts-et-Manufactures, pour répondre à la question d'un client sur la composition en oxyde de fer de leurs produits. Elle demeure fidèle à la logique d'apprentissage qui met en valeur le rôle de l'expérience cumulative. Elle ne dépend pas des « opportunités technologiques » offertes pas la science.

VIII. Les pratiques commerciales⁴²

A) Une association commerciale avec PGZ

Les Lechiche ont conclu très tôt une association commerciale avec les Parquin, sans doute peu après la création de leur entreprise en 1836⁴³. Ils l'ont élargi à la société PLZ & Sonnet⁴⁴ peu après sa fondation⁴⁵, ont acheté en commun divers droits d'extraction⁴⁶ et ouvert un stand unique aux expositions universelles de 1855 à Paris⁴⁷ et de 1862 à Londres⁴⁸. Mais ils ont toujours refusé d'intégrer la société unique dont le but était de fabriquer en commun des ocres dans une nouvelle usine à Auxerre et de vendre toutes leurs ocres en commun sous la même raison sociale.

L'association commerciale renouvelée en 1862 pour treize ans a « pour objet exclusif la vente en commun de tous les produits d'ocres provenant de leurs deux fabrications respectives, à raison des trois-quarts pour les premiers, d'un quart pour le second. Les fournitures d'ocres, les bénéfices et les charges sont répartis dans les mêmes proportions⁴⁹. »

1) Deux clientèles différentes

Lechiche et PGZ restent maîtres de leur distribution. Le premier réserve l'exclusivité de ses produits à *Gautier-Bouchard*, qui devient par la suite *Levainville & Rambaud, gendres et successeurs*. Ce fabricant de couleurs diverses et de vernis d'Aubervilliers qui vend plus de 169 000 francs de produits Lechiche en 1889 est intéressé aux bénéfices. Lechiche père a chez lui un compte-courant (80 337,95 francs au 31 décembre 1885) qui lui rapporte un intérêt de 3% l'an. Les clients sont droguistes, peintres, marchands et fabricants de couleur, fabricants de vernis et peintures, de siccatifs, de papiers, de carton, de toile cirée, de briques et tuiles, de carreaux mosaïques, de produits chimiques, etc. Ils sont démarchés le plus souvent par des représentants de commerce rémunérés à la commission et souvent multiscartes. Ces voyageurs travaillent pour des négociants commissionnaires qui prennent une marge

⁴¹ « Depuis quelques années, la maison Lechiche, devançant ses confrères, a trouvé un procédé pour laver les ocres au sortir de la mine, sans leur avoir fait subir ni séchage, ni broyage ni tamisage. Ce procédé a assuré à cette maison une prépondérance très sérieuse sur ses concurrents. Aujourd'hui, la Société des Ocres de France est occupée à réinstaller ce procédé, avec une organisation perfectionnée, dans son usine d'Auxerre [Brichoux] qui reste seule à fonctionner. » Bénard (Adrien), *Les ocres de Bourgogne*, Auxerre, 1902, p.10. Cette

⁴² Voir Guillaume (Jean-Charles), « Lechiche et PGZ, les pratiques commerciales de deux ocriers de l'Auxerrois de 1870 à 1889 », article à paraître dans le *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*.

⁴³ En 1836, Joseph I s'engage à livrer de l'ocre brute à Monnot, achète ses premiers droits d'extraction, puis commence à transformer l'ocre vers 1838 après les faillites de Monnot et de Marion.

⁴⁴ L'acte n'a pas été retrouvé, mais il est vraisemblable car c'est sans doute lui qui a été renouvelé le 11 décembre 1862.

⁴⁵ Traité entre Antoine Parquin (40%), Jean-Baptiste Sonnet (27%), Henri Legueux (16,5%) et Joseph Zagorowski (16,5%) [Acte sous seing privé du 18 novembre 1846, enregistré le 7 décembre 1846 (A.D.Y., 3Q 1147)].

⁴⁶ Comme par exemple : les 15-25 mai 1855, dans 36 ares 76 centiares à La Verrerie Haute (Diges).

⁴⁷ Rouillé, « Le département de l'Yonne à l'Exposition Universelle », *Annuaire de l'Yonne*, 1856, p.154-156.

⁴⁸ Decaux, sous-directeur des teintures des manufactures impériales de Beauvais, *Rapports des membres de la section française du jury international (Président : M. Michel Chevalier) sur l'ensemble de l'exposition, section IV*, p.312.

⁴⁹ Association commerciale sous seing privé du 11 décembre 1862 (Archives Lechiche).

de 5%⁵⁰. Certains comme Hartmann à Rouen sont plus tournés vers l'exportation. A l'étranger, ils se nomment Reichardt de New York et surtout Arnati & Harrison puis Harrison & Cie à Londres qui dispose d'une importante flotte marchande.

2) Des produits fabriqués identiques

Le travail se fait sur échantillons. Amand explique à Léon les termes du traité passé avec PGZ : « Nos mines étant les mêmes, nous devons donc suivre strictement les mêmes échantillons. S'il te plaisait de mettre une certaine quantité d'ocre rouge dans un produit et que tu le fasses agréer à un client, il te faudrait par cela même en donner le mélange à ces *messieurs* pour qu'eux puissent faire ce type et puisse livrer à ce client ou à d'autres les trois-quarts de la vente. Du reste, c'est ce qui arrive pour l'échantillon combiné JCELS dont tu nous as déjà vendu 5 000 kg. Nous ne pouvons donc rien innover sans en donner la composition à ces messieurs, et cela, tant que nous serons associés pour la vente. » (Amand à Léon Lechiche, 22 mars 1885) Les deux partenaires se commandent donc mutuellement des produits pour honorer une commande. Ils possèdent des fers à marquer les qualités au feu de la maison de l'autre. Ils établissent régulièrement leur « position pour chaque variété ». Ils sont soit en avance, soit en retard, et rarement « au pair ».

3) Le choix du haut de gamme

La valeur à la tonne varie de 50 francs à 395. Elle est plus élevée pour les ocres rouges que jaunes, lavées que les non lavées. Lechiche et PGZ font le choix des variétés haut de gamme au prix de vente élevés. Au 31 décembre 1876, les ocres lavées constituent 87% des stocks Lechiche de Sauilly et d'Auxerre. Les marques « fines » en représentent à elles seules 52% : 45% de jaunes (JFL, JFLL) et 7% de rouges (RFLL).

4) Pas de concurrence

PGZ et Lechiche s'entendent sur les prix de vente et ne démarchent pas les clients du partenaire. Ainsi PGZ ne propose jamais ses produits aux clients de M. Gautier[-Bouchard] » (PGZ à Léon Lechiche, 6 mai 1873)

B) Des difficultés, surtout après 1881

1) La rupture de 1881

Les tensions entre Lechiche et PGZ portent sur le montant des remises faites par les concurrents comme Sonnet & Cie. Jusqu'en 1881, elles sont passagères : l'activité ocrière connaît son âge d'or. Après 1881, elles s'approfondissent avec la réduction des débouchés face à la concurrence agressive des ocres du Vaucluse. Le marché international est vite perdu. « Arnati et Harrison sont [...] de vrais *flibustiers* et je crois qu'on ne peut plus compter sur eux pour la plupart de nos produits ocres en Angleterre. » (Amand à Léon Lechiche, 26 mai 1885) Le marché intérieur résiste un peu mieux.

Les concurrents auxerrois de Lechiche et PGZ « font des *sacrifices* très grands pour prendre des ordres » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 6 mars 1884) en cassant les prix. PGZ et Lechiche perdent des clients. Un voyageur de Lechiche à Paris se désespère : « Il est excessivement dur de trouver à se caser et c'est à se demander ce que cela va devenir. » (Merle à Léon Lechiche, 12 mars 1886)

La crise est donc profonde. De 1881 à 1889, la surface des terres à ocres extraites à Sauilly (Diges) et à Arran (Parly) chute de plus de 40% et les stocks d'ocres molles sur les tapis doublement.

⁵⁰ « 5% représentent nos bénéfices » (lettre de Dufour à Léon Lechiche, 22 février 1884).

2) Les éléments du choix stratégique

La mévente pousse les ocriers de l'Auxerrois à définir une stratégie. Les gains de productivité sont difficiles dans un modèle caractérisé par une technologie rudimentaire. La vente d'ocres achetées dans le Midi rencontre l'opposition du commissionnaire : « Vous auriez fourni des armes terribles à vos concurrents les plus redoutables. » (Levainville & Rambaud à Léon Lechiche, 23 février 1886) PGZ s'oppose à toute baisse des prix. Il veut les maintenir en jouant la carte de la qualité : « Notre produit, du point de vue de la durée des peintures, vaut mieux que celui de Marseille. Faites de cela votre profit et tirez de la chose le meilleur parti possible. » (PGZ à Léon Lechiche, 30 août 1885)

3) De fortes tensions entre les deux partenaires

Avec la réduction des ventes, les relations entre les deux partenaires connaissent une crise aiguë au tournant 1883-1884 et au printemps 1885. Les remises aux clients augmentent : 20%, 25%, 30%. Les pratiques occultes⁵¹ se multiplient, encouragées par les clients et voyageurs. Or des produits équivalents ne peuvent pas avoir deux prix différents. Les compromis conclus lors de rencontres au sommet sont éphémères car sujets à interprétation. Les rabais sont toujours jugés insuffisants par les clients. PGZ accuse : « Vous avez autorisé Levainville & Rambaud à offrir vos produits avec 25% de remise. [...] Cette manière d'agir est absolument contraire à la lettre et à l'esprit de nos conventions, et elle porte dans nos affaires un trouble profond et qu'il importe de faire immédiatement cesser. » (16 avril 1885)

4) Le Comptoir des Ogres de Bourgogne

La pression à la baisse demeure. En avril 1892, les cinq principales entreprises (sauf Charles) créent pour douze ans le *Comptoir des Ogres de Bourgogne (C.O.B.)*, société en nom collectif pour l'achat et la revente de toutes les ocres pures de Bourgogne produites par les six usines qu'ils possèdent dans l'arrondissement d'Auxerre⁵². Les membres mettent en commun leurs forces. Ils envisagent même de faire la même chose avec les fabricants du Vaucluse⁵³. Les résultats sont décevants et la société est dissoute à partir du 1er janvier 1895⁵⁴ Lechiche & Cie qui ne peut plus compter sur Levainville & Rambaud doit donc créer un réseau commercial.

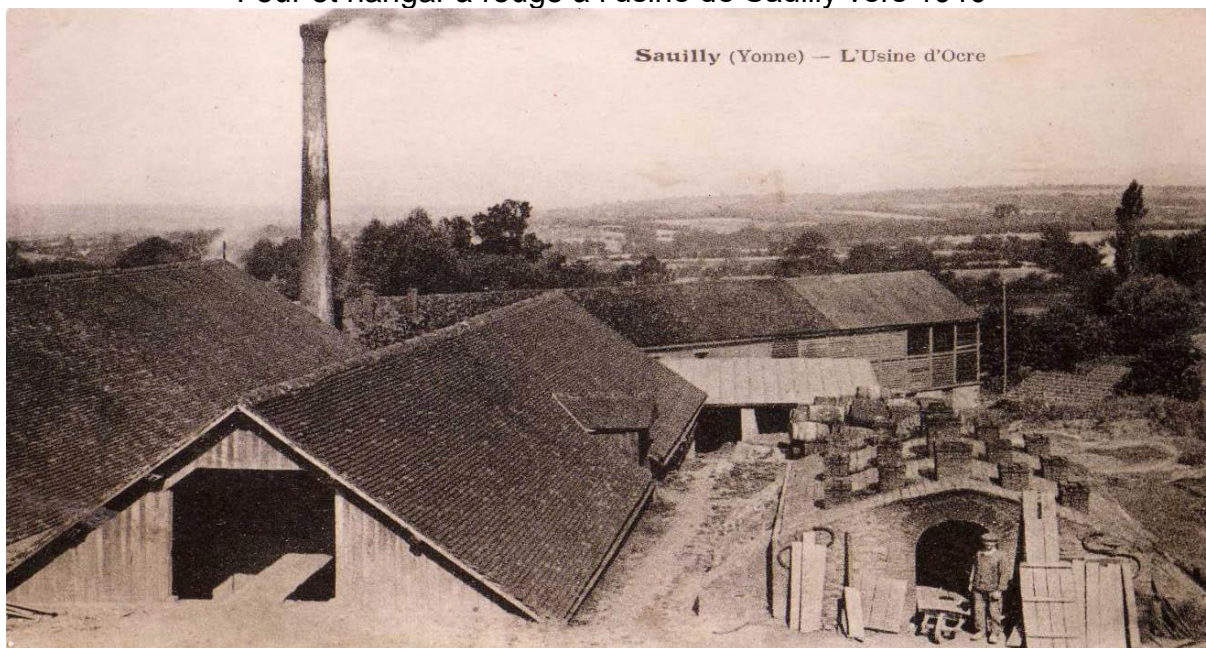
⁵¹ Cette pratique des rabais, concessions occultes est fréquent dans d'autres secteurs, Lamard (Pierre), *Histoire d'un capital familial au XIXe siècle : le capital Japy (1777-1910)*, [s.l.], Société belfortaine d'émulation, 1988, p.182.

⁵² Acte de formation du Comptoir des Ogres de Bourgogne, 16 avril 1892, enregistré à Auxerre le 25 avril 1892.

⁵³ Dans une lettre datée du 3 septembre 1892, Tamisier, ocrier à Apt, écrit au C.O.B. : « Il est certain que, si nous parvenions ici à nous grouper comme vous avez su le faire dans le département de l'Yonne, il nous serait facile alors de nous entendre avec vous pour nous unir, faire un seul Corps, nous obtiendrions ainsi rapidement le relèvement des prix qui s'avilissent de plus en plus. Ce que la majeure partie des fabricants n'est pas disposée à réaliser ici, je viens vous le proposer. C'est-à-dire que je m'engagerai envers vous à vous livrer les ocres de ma fabrication différente de nuances des vôtres comme toutes les ocres de Vaucluse, à un prix vous permettant un bénéfice à la vente. De votre côté, à nous livrer vos qualités aux mêmes conditions. Je peux produire 4 000 tonnes par an. » [Correspondance à l'en-tête C.O.B. adressée à Joseph II Lechiche et à son fils Joseph III (Archives Lechiche).]

⁵⁴ Traité de dissolution sous seing privé du 15 décembre 1894, enregistré à Auxerre le 17 décembre 1894.

Four et hangar à rouge à l'usine de Sauilly vers 1910



Collection Club cartophile de l'Yonne

IX. Les pratiques sociales

A) A Sauilly

Amand réduit la durée du travail pour réduire les coûts : « A Sauilly, je ne fais plus faire à mes hommes que 10 heures de travail et à ceux qui font les pains 9 heures. Je crois que tes faiseurs de brioches pourraient bien, vu la saison, ne faire aussi que de 9 à 10 [heures]. Si le lavage peut marcher sans arrêt, fais faire 12 heures aux trois personnes qui sont pour l'alimenter, mais si tu vois qu'en supprimant deux heures, tu peux parfaitement faire ton travail aux brioches, alors tes hommes aux brioches, ne leur fais faire que de 9 à 10 [heures], et qu'ils arrivent après avoir déjeuné car ils n'auront plus, une fois au travail, à se déranger. C'est ce que je fais faire à tous mes hommes. Labbe qui est contremaître, peut venir à l'heure ordinaire si le travail l'exige... Visons à l'économie sans cela nuire au travail. » (Amand à Léon Lechiche, décembre 1873)

Le patron sait faire preuve de bienveillance avec son personnel : « Je pourrais très bien me passer de Martin mais tu lui as promis de le renvoyer à Sauilly. Je l'accepterai tout de même mais seulement jusqu'à la fin octobre (voire novembre). Passée cette époque, je ne puis l'occuper. Ce sera donc à lui de chercher de l'ouvrage ailleurs. » (Amand à Léon Lechiche, juillet 1874) « Saunier, qui n'a plus rien à faire en ce moment, m'a demandé que je veuille donc bien lui faire faire quelques voyages, soit 2 par semaine. Comme j'ai ici sur les tapis de la belle sèche du tunnel, tu voudras bien me dire si je puis la lui faire conduire à la fabrique. » (Amand à Léon Lechiche, 15 août 1887) Mais il n'hésite pas à faire appel au travail de nuit dans les moments de presse : « S'il faut que tu fasses veiller tes hommes, fais-le. Ils auront toujours assez à perdre dans les journées d'hiver. Ortmans demande le compte de son marché. Il faut lui livrer car si on n'arrivait pas à le satisfaire [...], il pourrait fort bien annuler cette demande de livraison. Si tu fais encore ces 30 tonnes, P & Cie peuvent marcher nuit et jour pour nous rattraper. » (Amand à Léon Lechiche, 17 août 1887)

B) A Auxerre

D'après le registre du personnel de la fabrique :

- La plupart des ouvriers habitent près de l'usine : 1 rue du Clos, 1 rue de Coulanges, 1 rue du Puits-Bourdeaux, 2 sur les quais, 2 rue de Preuilly, 3 rue Gérot ;
- L'ancienneté est faible :
 - Moins de 3 mois : 1
 - De 1 à 2 ans : 7
 - De 5 à 7 ans : 2
 - De 14 à 16 ans : 3
 - De 32 ans : 1

X. La difficulté à produire des tonneaux

A partir du milieu des années 1880, la production de tonneaux devient plus difficile : « Si tu vois que tu ne penses pas arriver à faire assez de tonneaux, et surtout dans les époques de fauchaison et de moisson, tu feras bien de prendre un tonnelier. [Quant à] Sauilly, il ne faut pas penser à en embaucher un ni même faire d'apprenti, personne ne demande à faire des tonneaux, et mes tonneliers dans la bonne saison sont bien la moitié du temps employés pour eux. Que faire et que dire ? Si j'en mets un à la porte, il faudra faire l'expédition du tout, et tu vois dans quelle impasse je me trouverais. Du reste, je t'ai déjà dit l'inconvénient de faire faire des tonneaux à Sauilly pour la raison que, dans les puits et ailleurs, les ouvriers sont payés plus cher qu'à faire des tonneaux et par conséquent personne ne demande à travailler au rabais. » (Amand à Léon Lechiche, 22 mars 1885)

Le modèle rural mis en place s'essouffle. Il faut faire appel à des tonneliers extérieurs : « Si vous avez besoin de quelques cents de fûts en huitièmes et quarts, je suis en mesure de les livrer de suite. Je vous livrerai au prix que je viens de livrer à MM Sonnet & Cie : les quarts à 2,20, les huitièmes à 1,70 en gare à Flogny. » (Modot de Flogny (Yonne) à Léon Lechiche, 4 juin 1885) « Je m'engage à vous fournir pour Sauilly 20 000 cercles 8 pieds à raison de 41 francs le 1000, 25 000 cercles 7 pieds à raison de 33 francs le 1000. » (Trottier d'Auxerre à Amand Lechiche, 11 décembre 1888)

La pénurie guette : « Ce que je prévois, c'est le manque de fûts. [...] Je ne suis nullement approvisionné de fûts. » (Amand à Léon Lechiche, 11 octobre 1888) « En fûts vides, nous ne sommes pas riches. C'est surtout les ¼ qui nous manquent. Je n'ai en inventaire que 650 fûts où j'en avais près de 1 200 l'an dernier. » (Joseph III à Léon Lechiche, 4 janvier 1889)

Bassins de lavage, séchoirs à brioches et fûts d'ocre à l'usine de Saully vers 1910



Collection Club cartophile de l'Yonne

XI. Les prix de revient

Prix de revient à la tonne en francs de quelques qualités d'ocres fabriquées à Saully et rendues à Auxerre (non compris les frais généraux) en 1890

	JC	JCL	RC	ROLL qs	RFL q
Ocres extraites sur tapis	8,00	8,00	8,00	8,00	60,00
Séchage	1,50	1,50			
Rentrée en magasin	1,50	1,50			
Fabrication	2,50	3,50			
Mise en tonneaux	10,00	10,00			
7% de déchets à la bluterie sur	13,50	1,00			
<i>Transport à la fosse</i>			1,50	1,50	1,50
<i>Mouillage et mise en fosse</i>			1,50	1,50	1,50
<i>Fabrication des pains</i>			1,50	1,50	1,50
<i>Enfournage</i>			0,75	0,75	0,75
<i>Défournage et préparation des fosses</i>			0,85	0,85	0,85
<i>Cuisson et bois</i>			3,25	3,25	3,25
<i>Frais de cuisson et pains</i>			9,35	9,35	9,35
Ocres cuites en magasin			17,35	17,35	69,35
Déchets à la bluterie			2,60	2,60	14,20
Fabrication avant de passer au lavage				3,00	5,00
Epurage des cuves et sables				2,00	2,00
Ocre passée au lavage				24,95	90,55
Déchets produits par le lavage				8,70	27,00
Prix de revient de l'ocre épurée				33,65	117,55
Fabrication des brioches				3,50	3,50
Levée et mise en cases				2,00	2,00
Fabrication de ROLL				2,50	2,50
Fabrication et mise en tonneaux			14,00		
Total du prix de revient à Saully	24,45	25,50	33,95	41,65	125,55
Transport à Auxerre	4,60	4,60	4,60	4,60	4,60
Mise en magasin	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Marque et réparations	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Frais à Auxerre	6,10	6,10	6,10	6,10	6,10
Total	30,55	31,60	40,05	47,75	131,65

Calculs du prix de revient de différentes qualités d'ocres - Registre de 1876 à 1891

Etant donné que les frais généraux s'élèvent à 14,4% des ventes à Levainville & Rambaud en 1889 et à 24,2% en 1890, le prix de revient total varie entre 34,97-37,94 francs pour le JC, 36,17-39,24 pour le JCL, 45,94-49,74 pour le RC, 54,65-59,30 pour le ROLLqs et 1150,68-163,49 pour le RFLQs.

Tarifs de vente des différents types d'ocre de 1882

Société des Ogres de Bourgogne.

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES AUXERRE 1850 MÉDAILLE D'OR

PARIS 1855 - 1867 1872

LYON Médaille d'Argent

M^r Lechiche, Fabricant d'Ogres à Saulilly et Auxerre
Représenté par M. Levainville & Rambaud, Gendres et Successeurs
de M^r Gautier Bouchard, 14 et 16, Rue du Parc Royal, à Paris,

Prix des Ogres à partir du 1^{er} Janvier 1882.
Les Tonneaux porteront la marque L.C et les Médailles.

1^o Ogres de première qualité prises à Auxerre.

Désignation des Qualités	Marques	Prix du % K ^{os}		Désignation des Qualités	Marques	Prix du % K ^{os}	
		fr.	c.			fr.	c.
Jaune ordinaire en pierre	JCP 1 ^{re} qualité	à	5				
Jaune ordinaire en poudre	JC 1 ^{re} qualité	à	5	Rouge ordinaire en poudre	RC 1 ^{re} qualité	à	7
Jaune ordinaire lavé	JCL 1 ^{re} qualité	à	8	50	Rouge de Prusse, N ^o 2	RN ^o 2 1 ^{re} qualité	à 12 50
Jaune fin en pierre	JFP 1 ^{re} qualité	à	16	50	Rouge de Prusse N ^o 1	RN ^o 1 1 ^{re} qualité	à 14 50
Jaune fin en poudre	JF 1 ^{re} qualité	à	16	50	Rouge de Prusse N ^o 1, lavé surfin	RFL 1 ^{re} qualité	à 29 50
Jaune fin, lavé, surfin	JFLL 1 ^{re} qualité	à	26	50			

2^o Ogres de qualité supérieure, prises à Auxerre.

Jaune ordinaire lavé surfin sup ^o	JOLL 1 ^{re} sup ^o	à	14	50	Rouge ordinaire lavé supérieur	RGL 1 ^{re} sup ^o	à 13 50
Jaune fin, lavé, supérieur	JFL 1 ^{re} sup ^o	à	22	50	Rouge ordinaire lavé surfin sup ^o	RCL 1 ^{re} sup ^o	à 19 50
Jaune fin lavé surfin sup ^o	JFLL 1 ^{re} sup ^o	à	32	50	Rouge N ^o 1, lavé supérieur	RN ^o 1 L 1 ^{re} sup ^o	à 24 50
					Rouge de Prusse lavé surfin sup ^o	RFL 1 ^{re} sup ^o	à 39 50

3^o Ogres de qualité ordinaire, Sans Médailles, prises à Auxerre.

Jaune ordinaire		à	4	25	Rouge ordinaire		à 6
-----------------	--	---	---	----	-----------------	--	-----

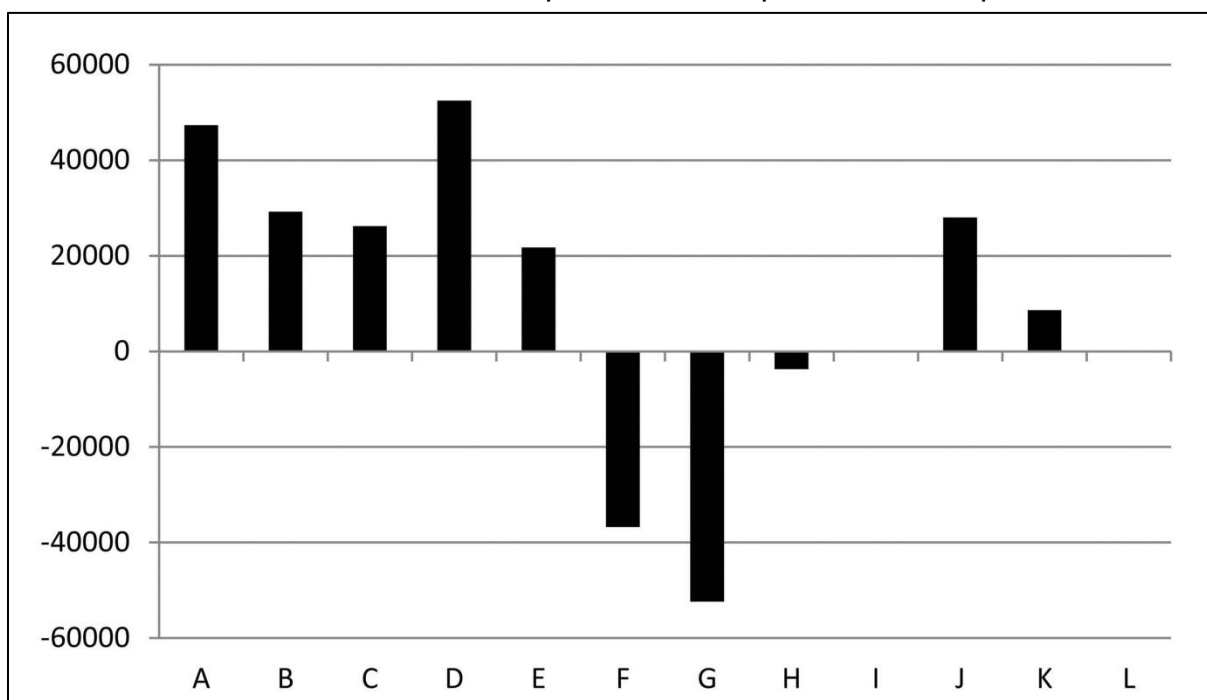
Observations: Tous les Tubs d'Ogre sont vendus bruts pour net. Les poids des barils sont de 100 à 150 Kil, 200 à 250 K; 300 à 350 K, 400 à 450 K. Les barils de 100 à 150 K sont facturés 0.50 par fut. Les barils au-dessous de 100 à 150 K^{os} sont facturés à 1.50 par fut. Les Ogres prises à Paris au port ou en gare seront facturées 0.50 de plus par 100 K^{os} que les prix ci-dessus. Celles livrées à domicile, un franc de plus par 100 Kil. Chaque ceble supplémentaire sera compté dix centimes en plus; les traverses sur les fonds seront comptées trente centimes en plus. Le papier dans les barils est compté trente cinq centimes par fut.

N.B. : Les prix sont ceux des 100 kg et s'entendent avant remise.

Ainsi pour le RFLL qs (rouge de Prusse lavé supérieur), le prix de vente de 1000 kg est de 395 francs alors que son prix de revient avec les frais généraux est de 150,68 à 163,49 francs.

XII. Des difficultés financières

Bénéfices nets dans le compte « Profits et pertes » à « Capital »

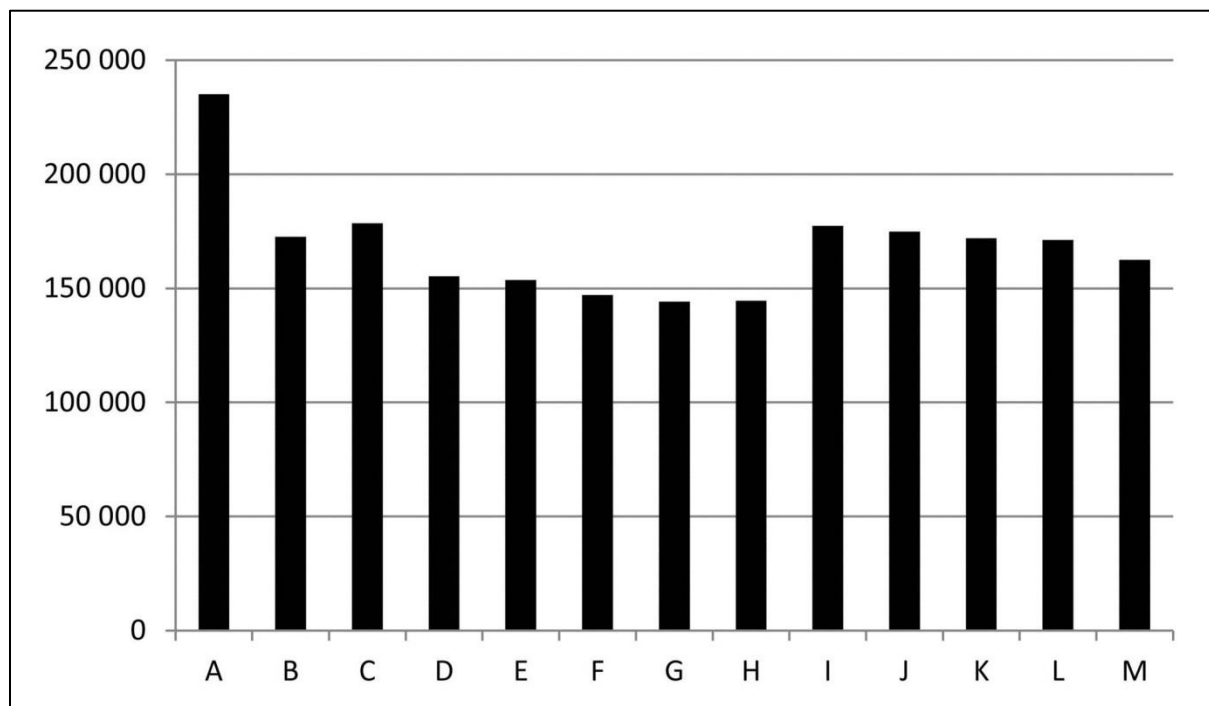


Journaux et Grands livres de 1889 à 1901

A : du 1/01/1889 au 31/12/1889 ; B : du 1/01/1890 au 31/12/1890 ; C : du 1/07/1891 au 31/12/1891 ; D : du 1/01/1892 au 31/12/1892 ; E : du 1/01/1893 au 31/12/1893 ; F : du 1/01/1894 au 31/12/1894 ; G : du 1/01/1895 au 31/12/1895 ; H : du 1/01/1896 au 31/12/1896 ; I : du 1/01/1897 au 30/09/1897 (non déterminé) ; J : du 1/10/1897 au 31/08/1898 ; K : du 1/09/1898 au 31/12/1899 ; L : du 1/01/1900 au 31/03/1901 (non déterminé)

Les bénéfices nets excèdent globalement les pertes. Ils sont toutefois fortement négatifs durant la période du *Comptoir des Ocres de Bourgogne* et surtout très faibles par rapport au capital engagé.

Valeurs du compte « Constructions et matériel »

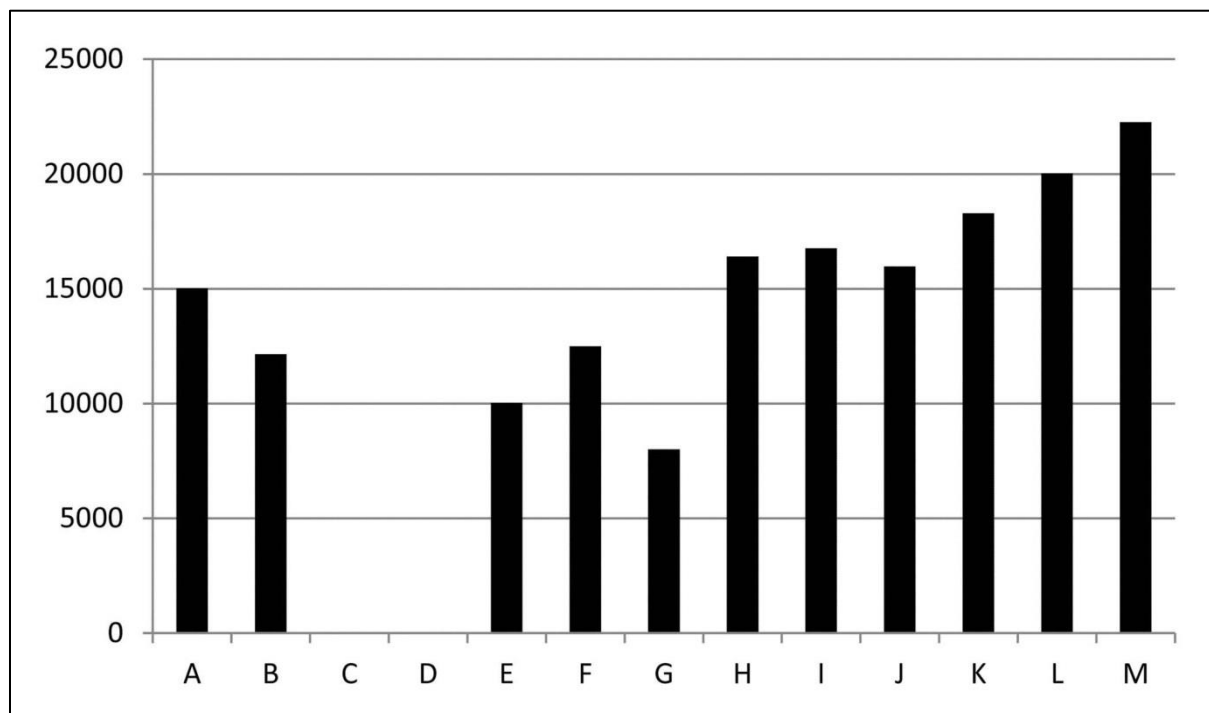


Journaux et Grands livres de 1889 à 1901

A : du 1/01/1889 au 31/12/1889 ; B : du 1/01/1890 au 31/12/1890 ; C : du 1/07/1891 au 31/12/1891 ; D : du 1/01/1892 au 30/06/1892 ; E : du 1/01/1892 au 31/12/1892 ; F : du 1/01/1893 au 31/12/1893 ; G : du 1/01/1894 au 31/12/1894 ; H : du 1/01/1895 au 31/12/1895 ; I : du 1/01/1896 au 31/12/1896 ; J : du 1/01/1897 au 30/09/1897 ; K : du 1/10/1897 au 31/08/1898 ; L : du 1/09/1898 au 31/12/1899 ; M : du 1/01/1900 au 31/03/1901.

Le compte s'effondre durant l'année 1890 à cause d'une grosse avarie. En revanche, il connaît une forte augmentation en 1897 avec l'installation d'une nouvelle machine à vapeur qui *attaque* directement la transmission principale de l'usine qui actionne les différents appareils (moulins, bluteries...) et la génératrice à courant continu fournissant le courant électrique pour les moteurs et pour l'éclairage.

Ventes mensuelles au cours des exercices (en francs)



Journaux et Grands livres de 1889 à 1901

Jusqu'à la fin de 1891, les ventes de Levainville & Rambaud, seul client, ne cessent de décliner face à la concurrence des ocres du Vaucluse. Elles s'effondrent de 1892 à 1895 avec le *Comptoir des Ocres*. Elles progressent par la suite grâce à la mise en place d'un réseau commercial, mais au prix d'importants sacrifices sur les prix.

Au tournant du siècle, l'entreprise Lechiche est dans une situation difficile. Le capital familial passe de 388 015 francs au 1^{er} janvier 1892 à 333 510 francs au 1^{er} janvier 1897, soit une chute de 14%. Il remonte à 408 136 francs au 1^{er} janvier 1901 au prix d'une recapitalisation opérée dans le cadre de la nouvelle société fondée le 1^{er} septembre 1898. L'outil de production est vieux. La productivité est faible. L'insuffisance des bénéfices nets conduit au sous-investissement. L'entreprise n'arrive pas à sortir de ce cercle vicieux. Elle est à terme condamnée.

Gustave Parquin et Georges Lechiche réussissent à créer en 1901 la *Société des Ocres de France*, un vrai ensemble intégré formé des cinq anciens membres du *C.O.B.* et de nombreuses sociétés du Vaucluse⁵⁵. La nouvelle entreprise prend alors des initiatives courageuses : de nouvelles structures, une combinaison de la qualité et de la diversité, une répartition des marchés entre les gisements du Vaucluse et ceux de la Bourgogne, une recherche systématique de la réduction des coûts de production (avec fermeture de trois des six usines bourguignonnes), une nouvelle organisation commerciale.

⁵⁵ Statuts de la *Société des Ocres de France* (Me Lombard-Morel, notaire à Lyon, 21-26 janvier 1901).

En-tête de facture du commissionnaire de Lechiche de 1875

GAUTIER-BOUCHARD
RUE DU PARC-ROYAL, 14 & 16,
PARIS.

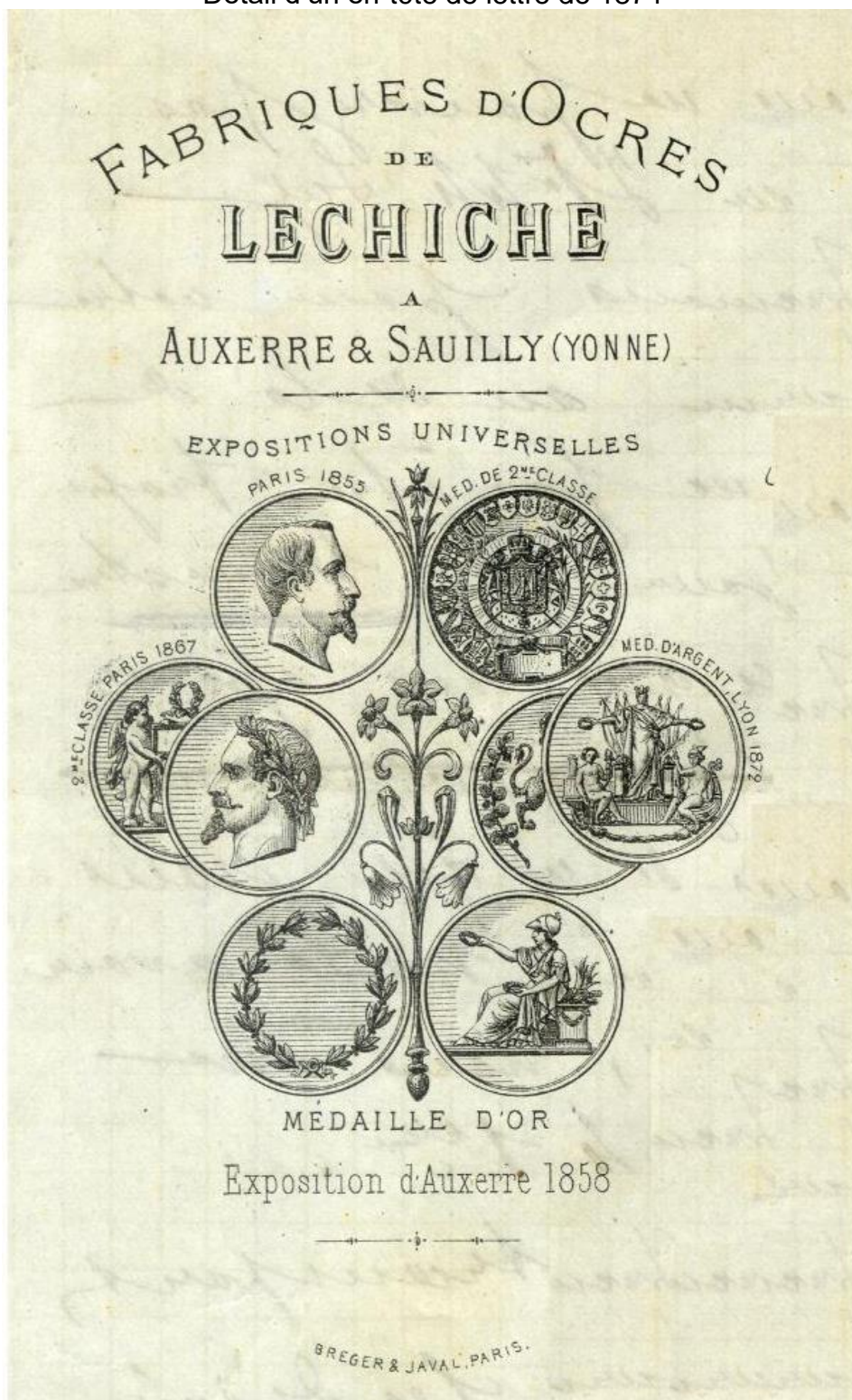
<p>MÉDAILLE DE 1^{re} CLASSE PARIS 1855</p>  <p>FABRIQUE DE CÉRUSE À LILLE (NORD) Marque de Fabrique</p> 	<p>EXPOSITION UNIVERSELLE - PARIS 1867</p>  <p>MÉDAILLE D'OR</p> <p>FABRIQUE DE COULEURS DIVERSES À LA PLANCHETTE & AUBERVILLIERS (Seine) Marque de Fabrique</p> 	<p>MÉDAILLE (CLASSE UNIQUE) LONDRES 1862</p>  <p>FABRIQUE DE VERNIS À LEVALLOIS-PERRET (SEINE) Marque de Fabrique</p> 
---	---	--

OCRES DE LECHICHE DE SAULLY
Médailles aux Expositions Universelles de Paris en 1855 et en 1867
Médaille d'Or, Exposition d'Auxerre 1858.

*Facture aux articles (Coprés détaillés) et expédiés d'ordre pour compte et risques
de Monsieur Lechiche*

Archives Lechiche

Détail d'un en-tête de lettre de 1874



Archives Lechiche